

# Montpellier

Notre Ville

N°222  
NOVEMBRE 1998

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



L'Entreprise

NOVEMBRE 1998

# L'Entreprise

DES IDÉES, DES CONSEILS DES SOLUTIONS

## Création d'entreprises et d'emplois :

# Montpellier 1ère ville française



Photo : J. Dubru

Le point sur  
l'Urbanisme par  
Raymond  
Dugrand,  
1er Adjoint  
délégué à  
l'Urbanisme et  
aux Grands  
Travaux  
(pages 2, 3)

CHU de  
Montpellier :  
«l'Excellence»  
Dossier page 7 à 10 et 16

oire aux  
anèges par-  
ing du Zénith  
Grammont  
squ'au 22  
ovembre

000 emplois créés en 15 ans (1984-1998) dans l'agglomération

7 NOVEMBRE  
Baptême des écoles du Petit-Bard



Les deux écoles du Petit-Bard seront officiellement baptisées le 7 novembre : **Louis-Armstrong** pour l'école primaire et **Geneviève-Bon** pour l'école maternelle. Décidée en 1991, la réhabilitation du groupe scolaire s'est achevée à la rentrée scolaire. Elle s'est déroulée en plusieurs phases: construction de l'école maternelle en 1991; construction du groupe scolaire Joseph-Delteil et de l'école maternelle Emile-Combes permettant la dédensification du Petit-Bard; réhabilitation du bâtiment à structure métallique de l'école primaire. Coût total de l'opération: 39 millions de francs.

21 NOVEMBRE  
Inauguration  
de la Maison Pour Tous Voltaire



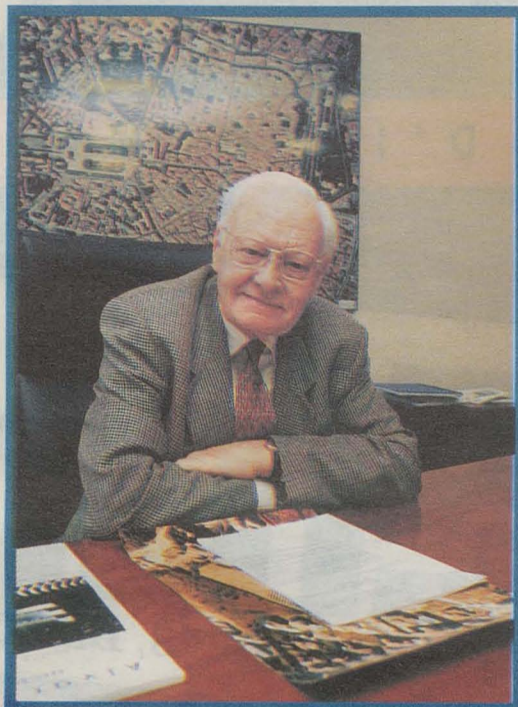
La dix-huitième Maison Pour Tous de la ville sera inaugurée le 21 novembre. Située square Jean Monnet, au bout de la rue de la Méditerranée, elle dessert les quartiers gares, boulevard de Strasbourg, rue de la Méditerranée, Consuls de Mer. Ce nouvel équipement, conçu par l'agence d'architecture "Edifice" est un élément essentiel de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de ce secteur qui va permettre de redynamiser le quartier en réhabilitant les logements.

JUSQU'AU 22 NOVEMBRE  
La foire aux manèges est à Grammont

La foire aux manèges s'est installée cette année sur l'un des parkings du Zénith (à gauche en entrant dans le domaine de Grammont). Huit grandes attractions nouvelles sont proposées au public, parmi lesquelles un grand huit, une grande roue, un petit huit pour les enfants, un cinéma à 180°, un karting... Pendant toute la durée de la foire, le parking situé derrière le Zénith ainsi que l'Espace Rock sont mis à la disposition des visiteurs. Ouvert de 14h à 20h les mercredis, samedis dimanches; nocturnes les samedis et soirs de concert au Zénith (4,5,6,8,13,14,19,21 novembre)

AVEC L'ADOPTION DU P.O.S.

# L'Urbanisme à Montpellier



Raymond Dugrand

**Le centre historique est-il, comme certains l'affirment, en proie à la désertification ?**

Sachons raison garder et penser simplement à ce qu'était devenu il y a une vingtaine d'années l'Écusson : sa population résidente brutalement diminuée de moitié, son Opéra-Comédie pratiquement fermé, des quartiers entiers comme Candolle ou Sainte-Ursule en décomposition profonde ; les rues lais-



L'Écusson

sées au stationnement sauvage, et la Nationale 113 coupant en deux la Comédie ; des églises prenant l'eau...! Et en contrechamp de cette dégénérescence, voyez objectivement ce que sont devenus la Comédie, le quartier Sainte-Anne. Regardez le Corum. Pensez à ce prodigieux travail qui a fait de l'Écusson le troisième centre national de congrès et qui donne à la Comédie, avec ses 60 000 piétons qui la traversent chaque jour, le record mondial en la matière pour les villes de niveau équivalent. La chute de sa population a été enrayerée et même réaugmentée, plus jeune, plus cultivée, plus efficace. Hier - aujourd'hui, c'est pour l'Écusson un basculement historique.

**Qu'avez-vous fait pour favoriser ce retournement ?**

Nous nous sommes appuyés sur une double stratégie spatiale.

Le premier axe stratégique s'est attaqué à l'espace central lui-même, aussi bien dans son contenu physique que dans son contenu social.

On a fait appel pour cela à des méthodes bien connues et efficaces mais, peut-être en fonction même de la dimension des effets à obtenir, avec plus de force et de systématisation que bien souvent en France. Piétonnisation : où trouve-t-on maintenant pour les cités de niveau équivalent, un secteur piéton plus développé ? Opérations d'Amélioration de l'Habitat : Montpellier en est à la cinquième ! Cadre de vie : citons pêle-mêle, en matière de réhabilitation de bâtiment, la réhabilitation de toutes les églises, du Peyrou, de la préfecture du musée, de l'opéra...et, en matière de qualité de l'espace urbain, la multiplication des fontaines, le ravalement rendu obligatoire, l'enfermement des câbles électriques, les illuminations nocturnes...Renforcement social grâce aux opérations de Résorption d'Habitat Insalubre (R.H.I.), à l'encadrement des Associations Foncières Urbaines (A.F.U.) et à la construction de logements sociaux...

**Dans cet éventail d'opérations ne figure aucun équipement de niveau métropolitain ?**

Il était impossible, par simple manque d'espace, d'implanter, dans l'Écusson, des équipements de niveau métropolitain, d'où la mise en place du second axe stratégique : l'obligation de localiser, tout juste en périphérie du centre, ces grands équipements d'habitude relégués très loin près des autoroutes et du foncier rural, dans l'espace péri-urbain ; maintien symbolique de l'État par la coûteuse requalification de la préfecture ; réorganisation complète de la fonction judiciaire par la construction du tribunal administratif et du nouveau palais de justice ; affirmation du rôle culturel du centre avec l'intégration du centre chorégraphique au sein du couvent des Ursulines mais aussi l'aménagement du pavillon de l'hôtel de ville et demain la réhabilitation de la partie classique de Saint-Charles et de la faculté de pharmacie aujourd'hui abandonnée; construction du Corum grand vaisseau planté au bout de l'Esplanade ; future réalisation des halles Castellanes, les plus anciennes halles métalliques de France dessinées partiellement par Baltard...

Ces grands équipements fonctionnent en fait comme autant de petits pôles de croissance générant chacun des effets induits bénéfiques sur le vieux tissu central. D'autant que des grands travaux d'infrastructure en ont, dans le même temps, facilité l'accès. On compte aujourd'hui dans un rayon d'un kilomètre autour de la Comédie, presque 10 000 places de parkings souterrains, à cinq rotations journalières en moyenne, d'où les 60 000 piétons qui la parcourent chaque jour. Et peut-on saisir ce qu'apportera à l'Écusson l'ouverture de la première ligne de tram qui mettra plus de la moitié des habitants de la ville à moins de 30 minutes de la Comédie ?

**Comment donc comprendre l'irritation de commerçants du centre ?**

Elle est de fait peu compréhensible. Car ils refusent de voir ce qui a été fait pour eux et mettent à notre compte ce qui résulte de



60 000 piétons par jour parcourent la Comédie

l'évolution générale des modes de consommation et entraîne la fermeture de nombreux magasins. Ils refusent d'admettre que Montpellier, sous cette municipalité, est une des très rares villes de France à n'avoir jamais accepté d'hypermarchés sur son propre territoire communal.

Par ailleurs ont-ils tous consenti aux efforts nécessaires ? Ont-ils bien compris que certains commerces n'avaient plus leur place dans le secteur piétonnier ? Que les ouvertures du soir, voire de la nuit devaient y progresser ? Que l'avenir était aux commerces-culture et aux commerces-spectacle, basés sur la beauté du cadre de vie, l'animation, la fête, les expositions, les éclairages, le chatonnement des vitrines ?

**Montpellier est-elle en mesure d'atteindre la dimension d'une métropole ? Et que signifie cet élargissement du centre qui revient très souvent dans vos discours et ceux du Maire ?**

On quitte ici le niveau de la cité pour atteindre celui de l'agglomération. En été quelque 500 000 touristes, sur la côte, soit à moins de 20 kilomètres de la Comédie, viennent s'ajouter aux 400 000 autochtones. Bien entendu, cela ne constitue pas une vraie ville, et ce complètement ne dure que le quart de l'année. Mais outre qu'il est possible d'étendre la période touristique, cette véritable accumulation humaine est significative de l'avenir prévisible de ce petit territoire à forme triangulaire, coincé entre étang et garrigues - Braudel aurait dit entre mer et montagne -, car là s'élabore un couloir privilégié rassemblant sur 15 kilomètres de large, tous les ferments nécessaires au développement d'une métropole : un espace encore peu habité et peu construit ; une nature prodigieusement belle des réserves foncières assez larges et l'un des plus efficaces réseaux d'irrigation du monde. Or c'est également là que, d'ici quelques années, doivent passer le TGV, deux autoroutes et que se développe l'aéroport de la Méditerranée.

C'est vers le sud, vers le couloir que Montpellier doit obligatoirement s'étendre, vers les liaisons, la circulation, l'information, vers tout ce qui fera le monde de demain. Cette orientation a déjà été largement prise en charge par le projet d'urbanisme de la ville. Puisque la ville augmentait régulièrement chaque année, et que des équipements de niveau d'agglomération devaient y prendre place, pourquoi - à l'inverse de

tous ceux qui nous ont précédés - ne pas organiser ce développement en direction du sud, pour s'installer au centre même du couloir ?

Pour cela des mécanismes ont été conceptualisés, en premier temps vers l'Est, jusqu'à la rivière, c'est Antigone, puis dans un second temps, l'élaboration d'un nouveau morceau de ville en direction du Sud, vers la mer.

**Après Antigone, c'est le rêve de Port Marianne ?**

Ce qui est certain, c'est que Port Marianne ne restera pas un rêve puisque, dès maintenant, cinq des six quartiers qui la composent sont réalisés ou définitivement lancés. En fait il s'agit de rééquilibrer la ville : au nord-est la Paillade flanquant le centre élargi de 25 000 habitants ; au sud, dans une situation symétrique, Port Marianne, sensiblement de même poids. Mais la symétrie reste de simple niveau statistique. En terme d'urbanisme et d'architecture il s'agit en effet de toute autre chose, car avec Port Marianne, Montpellier s'installe au centre du grand couloir Est-Ouest et se veut, en même temps, centre du fameux triangle d'or.

Le choix a été de la diviser en plusieurs quartiers, fort chacun de 5000 à 8000 habitants, tout à la fois séparés les uns des autres, et donc dotés d'une personnalité propre, mais en même temps réunis par des liens très forts de cohérence qui en font une véritable unité urbaine : le tramway, le fleuve, le port Jacques-Coeur et le grand jardin de Parc-Marianne.

Après Richter, Consuls-de-Mer, les Hauts-de-la-Lironde, Jacques-Coeur, aujourd'hui, Odysseum, le futur parc de loisirs est lancé comme une proue à la rencontre du T.G.V., des autoroutes, de l'aéroport, et des stations du littoral. Il recevra les grands équipements dont la métropole a besoin. Le multiplexe de la Gaumont y a déjà pris place. L'an prochain ce sera le tour de la patinoire olympique, de l'aquarium et du planétarium. Puis celui du bowling, du kart, du skate et des restaurants à thème.

**Ainsi vous avez ordonné le développement de Montpellier selon un axe allant de la Paillade à Odysseum ?**

Oui et cette idée résulte de la prise en compte d'une évidence : l'engorgement central. Dans le Montpellier radio-concentrique d'alors, toutes les voies de communication convergeaient en effet vers l'Écusson et en provoquaient l'asphyxie. Cela d'autant plus que la ville, littéralement livrée à la voiture individuelle, faisait fort peu usage des transports

en commun. D'où le rêve d'une structure urbaine différente, en passant du radio-concentrique à l'axial pour éviter les convergences étouffantes, et l'appel aux transports de masse en site propre, afin de dissuader l'entrée en ville de la voiture polluante.

**Mais ne craignez-vous pas, en développant la ville sur cet axe, de créer un nouveau déséquilibre ?**

Ce serait un risque si nous négligions les autres quartiers. Mais en fait, si nous privilégions un axe de développement, nous n'en continuons pas moins à équiper et à construire dans d'autres secteurs, à l'ouest comme au nord de la ville : Hauts de Massane, Malbosq, Aiguelongue, Sabines... Par ailleurs nous renforçons le caractère original de chaque quartier autour des équipements qui jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne des Montpelliérains et que nous avons mis en place, et dont les Maisons pour Tous constituent les points focaux : mairie annexe, écoles médiathèques, marchés, terrains de sport, crèches...

**Cet urbanisme dont vous êtes si fier, comment s'élabore-t-il ?**

Il doit tout d'abord plonger son authenticité dans les racines de la ville, dans le génie qui est en elle. Il y a sur ce plan de véritables permanences. Par exemple, à la fois l'attraction du fleuve et de la mer, mais aussi la répulsion qu'ils provoquent ; le rôle depuis les Romains des grands mas péri-urbains et des folies classiques ; l'importance de l'arbre et des jardins, le croisement des chemins, les uns remontant vers la montagne en suivant le dessin des drailles primitives, les autres reprenant la descente vers les étangs à la recherche hier du sel, aujourd'hui de la plage ; le rôle fondamental du couloir et du verrou montpelliérain ; la mixité humaine qui était de règle dans les phases médiévale et classique et qu'il faut préserver dans notre temps de cassure sociale ; enfin la certitude absolue que notre Écusson médiéval, symbole de notre culture, doit rester et restera le cœur battant de la cité.

Ce sont là pour qui veut faire de l'urbanisme, de véritables invariants qui s'imposent aux politiques comme aux urbanistes. Présent et futur ne peuvent que prolonger l'histoire et, comme le disait Paul Valéry, "l'esprit de la modernité n'est que l'âme du passé".

Raymond Dugrand  
Agrégé de Géographie, Docteur Es-Lettres,  
Professeur Honoraire à la Faculté Paul Valéry, Premier Adjoint au Maire, Délégué à l'Urbanisme et Grands Travaux



Port Marianne Consuls-de-Mer

**LE NID : POUR L'ABOLITION DE LA PROSTITUTION**

L'association le Mouvement du Nid accompagne les personnes prostituées dans leurs démarches de réinsertion, forme les travailleurs sociaux, réalise des actions de prévention auprès des jeunes, sensibilise l'opinion et les pouvoirs publics. Alors que l'on fête en 1998, le 150ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage, le Mouvement du Nid, pose la question de l'abolition de la prostitution. **Mouvement du Nid 9, rue de la Méditerranée 34000 Montpellier Tél. : 04 67 65 33 40.**

**LE JARDIN DE L'AGE D'OR**

Un atelier de "Jardinage au fil des saisons" est mis en place par le service animation de l'Age d'Or en partenariat avec l'A.P.I.E.U. (Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain). Une architecte plasticienne encadrera un atelier convivial expérimental, complété d'exposés, diaporamas, visites de sites... **Info : Espace Age d'Or Antonin Balmès Tél. : 04 67 22 48 56.**

**MAISON POUR TOUS FLORA TRISTAN**

La Maison Pour Tous qui occupera pour moitié l'actuelle Patinoire, en face du zoo de Lunaret, à égalité avec la Médiathèque Tolstoï (crédit d'Etudes au B.P. 2000) aura pour nom Flora Tristan.

**HALLES D'ANTIGONE : JURY LE 11 NOVEMBRE**

Le jury se réunira le 11 novembre pour établir le classement des candidats au concours d'architecture pour la construction des halles d'Antigone dont les travaux débuteront en 1999. Le lauréat définitif sera désigné par le jury avant la fin de l'année.

# Fiscalité : la Ville solidaire des ménages les plus modestes et des familles nombreuses

50% des ménages ne paient pas d'impôt à Montpellier

En matière de fiscalité la Ville met en oeuvre toutes les mesures sociales pour aider les personnes à revenus modestes et les familles nombreuses. Elle va même au-delà des obligations légales. Les abattements réduisent la base de l'imposition et permettent de moduler la charge fiscale entre les différentes catégories de contribuables. Ils sont appliqués à la base d'imposition des logements constituant l'habitation principale et sont déterminés par la valeur locative moyenne. L'abattement général à la base, l'abattement spécial à la base, facultatifs, sont systématiquement appliqués à Montpellier. Quant à l'abattement pour charges de familles nombreuses, il a été porté à son taux maximum.

De plus, l'application de l'abattement général à la base pour l'ensemble des contribuables permet de limiter le montant des valeurs cadastrales définies par l'Eiat. Toutes ces mesures qui s'ajoutent aux mesures votées au niveau national permettent aux ménages les plus modestes de bénéficier d'importants dégrèvements d'impôts voire d'une exonération totale.

**Abattement général à la base**  
Cet abattement est facultatif. Quarante-vingts pour cent des communes ne l'appliquent pas. A Montpellier tous les contribuables en bénéficient, soit 92 298 personnes en 1997.

Il correspond à 19,4% de la valeur locative moyenne, et chaque année un coefficient de réévaluation est appliqué. Le taux voté par le conseil municipal est supérieur au taux d'abattement de droit commun (15%).

**Abattement spécial à la base**  
Cet abattement est lui aussi facultatif. Il est appliqué par 4% des communes seulement. Peuvent en bénéficier les contribuables à faibles revenus et dont l'habitation a une valeur locative inférieure à 130% de la valeur locative moyenne des logements de la commune. L'abattement est de 15% de la valeur locative moyenne. En 1997, 28 141 Montpellierains ont bénéficié de cet abattement.

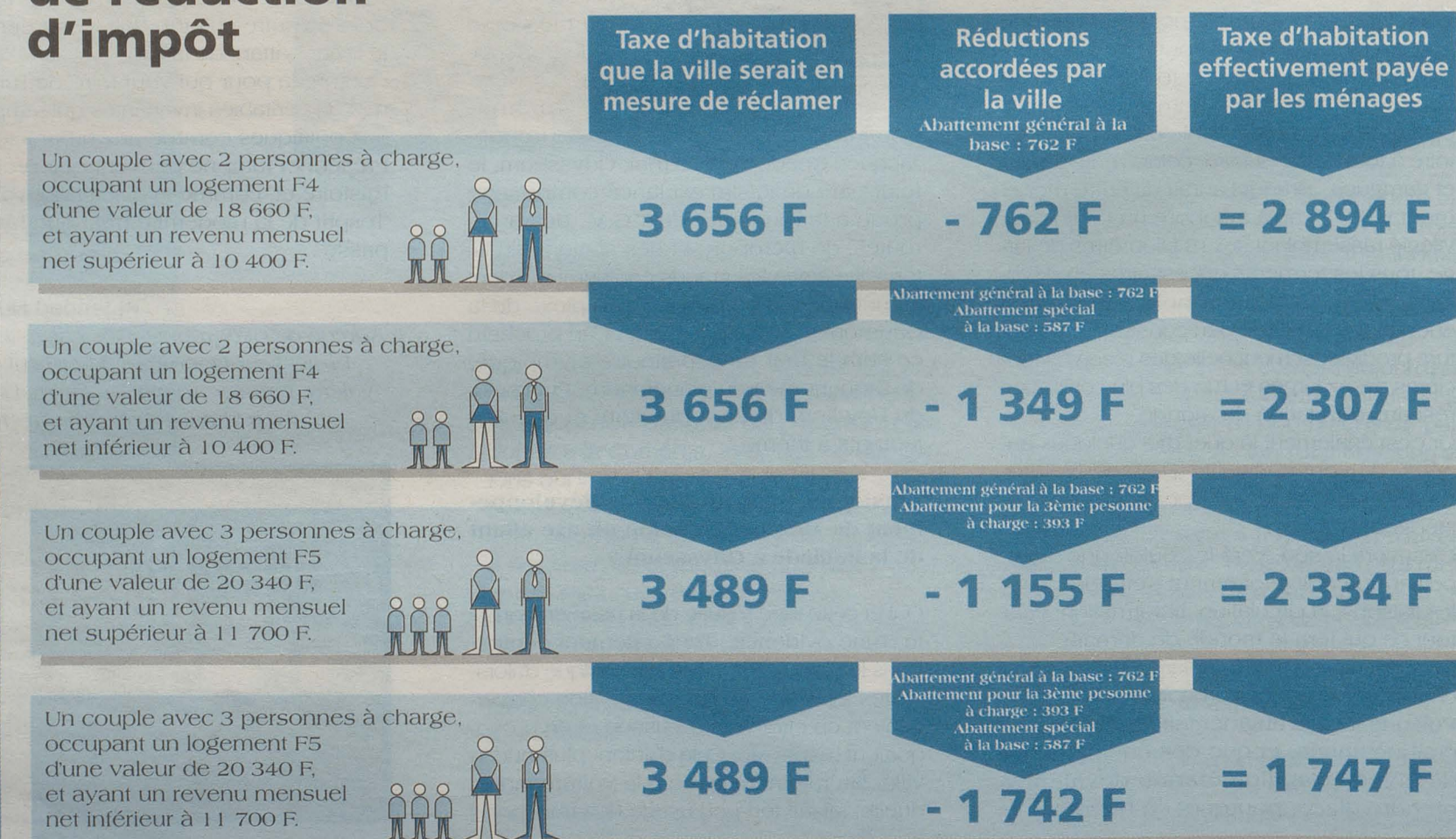
**Abattement pour charges de famille**  
Cet abattement concerne les contribuables qui ont des enfants à charge, ou dont les ascendants de plus de 70 ans ou invalides vivent sous leur toit, et dont les revenus n'excèdent pas 43 550 F, plus 11 650 F par demi-part supplémentaire. Cet abattement est obli-

gatoire, le taux pouvant être majoré par le conseil municipal. A Montpellier le taux de l'abattement pour familles nombreuses (à partir de 3 personnes à charge) a été porté au taux maximum de 25%. Seulement 12% des collectivités locales ont majoré les abattements obligatoires pour charges de famille. Au total, en 1997, 38 359 contribuables ont été concernés par l'abattement pour charges de familles (une ou deux personnes à charge), et 7 599 pour familles nombreuses.



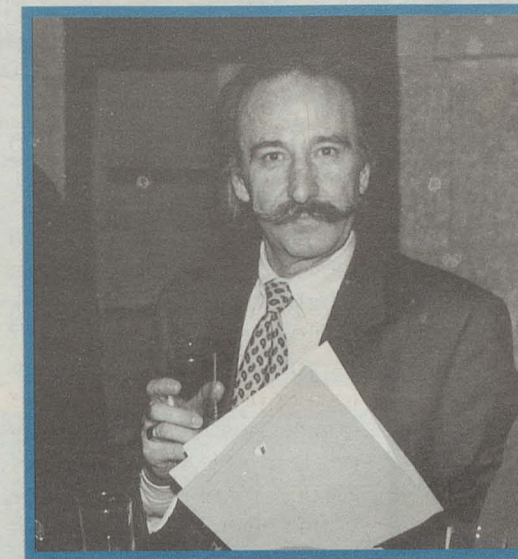
Hélène Colas (à droite), adjointe au Maire déléguée aux finances, dans les locaux de la recette municipale

## Exemples de réduction d'impôt



22 NOVEMBRE

## Francis Huguet et le CRCE organisent le Salon euro-méditerranéen coiffure et esthétique au Corum



Francis Huguet

En 1997, le Cercle régional pour le renouveau de la coiffure et de l'esthétique, animé par Francis Huguet, Guy Hohl et Yves Lacruz pour dynamiser et valoriser les métiers de la coiffure et de l'esthétique, avait organisé au Corum, un premier salon inter-régional qui a connu un grand succès auprès des professionnels et des 2500 visiteurs. Cette année le CRCE lance le 22 novembre la deuxième édition qui devient internationale et s'ouvre largement au bassin méditerranéen. En effet, le salon euro-méditerranéen 98 réunira à Montpellier les grands talents de la coiffure et de l'esthétique venus d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, de France, de Syrie, d'Egypte, d'Israël, d'Egypte et de Tunisie.

Tous ces artistes présenteront des shows et des stands et participeront aux compétitions mettant en valeur leurs styles, leurs nouvelles tendances et l'évolution de leurs métiers. Un métier qui représente 12 110 salariés en Languedoc-Roussillon, soit 26,8% des artisans de la région. Une large part de cette journée sera consacrée également aux exposants pour qu'ils montrent aux professionnels et au grand public ce qu'il y a de mieux, de plus efficace et de plus beau dans le domaine de la Coiffure et de l'Esthétique. Gageons que ce salon mettra en valeur le savoir faire et le savoir inventer de ces artisans qui sont avant tout de vrais artistes.

14-28 NOVEMBRE

## 9ème Quinzaine du Tiers-Monde :

### "Mondialisation, Droits de Peuples, Droits de l'Homme"

"L'économie n'est plus au service de l'homme, mais fonctionne de plus en plus dans le seul intérêt de ceux qui disposent du pouvoir dans les grandes entreprises multinationales et les organismes financiers internationaux. La maximisation des détenteurs de capitaux est devenue l'objet unique de toute activité économique. Les marchés sont ouverts totalement, au détriment de toute réglementation et protection concernant l'environnement, le social, les Droits de l'Homme". Cette analyse du collectif des associations de la Maison des Tiers-Mondes sert de thème à la 9ème Quinzaine des Tiers-Mondes, du 14 au 28 novembre qui participe ainsi à la campagne organisée par le collectif "Ar-

tic Premier" à l'occasion de l'anniversaire de la Charte Universelle des Droits de l'Homme, Grande Cause Nationale 1998. Le collectif veut montrer qu'il existe des alternatives à un "tout" ultra-libéral. Certaines alternatives ont déjà été mises en oeuvre en France et dans certains pays du Tiers-Monde. Tables-rondes, conférences-débats, vidéos-débats (Symposium Mondial de New-Dheli, Total en Birmanie, Bosnie/ Kosovo, l'économie de l'Afrique au XXIème siècle et la politique du FML...) illustreront les réalisations et les actions en cours, en Amérique Latine, au Maghreb et en France à partir de concepts d'économie solidaire, ou populaire, de financements alternatifs et, d'une

manière générale, de la prise en compte des besoins de l'Homme dans le cadre d'un développement durable. Des expositions compléteront cette quinzaine : "Arts Sud" au lycée Jean Monnet, "Emploi et Société" dans le hall de la Mairie, "Pour une économie au service de l'Homme" à la Maison des Tiers-Mondes. Des animations et concerts éclaireront ces sujets sérieux, apportant une touche festive et conviviale. **Informations sur le programme complet de la Quinzaine : Maison des Tiers-Mondes 27, boulevard Louis Blanc tel : 04 67 02 13 42.**

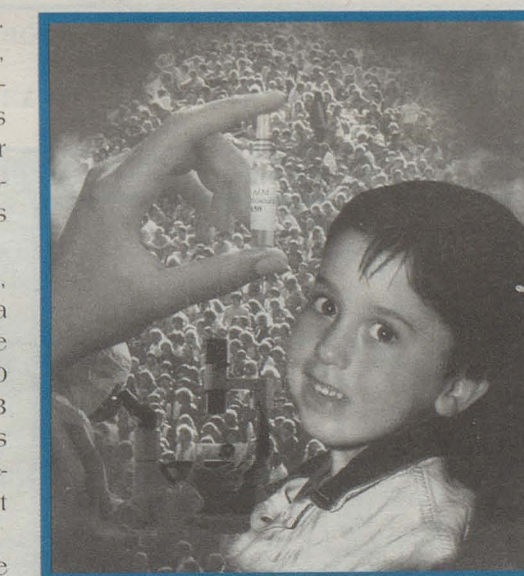


4-5 DECEMBRE

## Téléthon 98 : «la grande tentative»

Le 12ème Téléthon, organisé par l'Association Française de lutte contre les Myopathies (AFM), appelle à une grande mobilisation des Français les 4 et 5 décembre afin de lancer et de réussir «la grande tentative» qui permettra aux personnes atteintes de maladies myopathiques de bénéficier de nouveaux traitements issus de la thérapie génique. Face à des maladies qualifiées depuis trop longtemps d'incurables, comme le cancer, les maladies génétiques et infectieuses, la thérapie génique est un espoir sérieux. L'AFM pour concrétiser cet espoir s'appuie sur un réseau national composé de trois pôles : Généthon, le laboratoire créé grâce aux dons du Téléthon, situé au coeur du Génopole d'Evry, le laboratoire de thérapie génique du CHU de Nantes et celui de l'Institut Paoli-Calmettes de Marseille. Ce réseau dispose d'équipements de poin-

te adaptés aux recherches thérapeutiques. Son objectif est de concevoir, de produire, et de mettre à la disposition de la communauté scientifique des vecteurs capables de transporter le gène-médicament au coeur des cellules. Déjà plus de 200 vecteurs destinés à la recherche ont été livrés à des équipes françaises. Pour que réussisse la grande tentative, l'AFM, par le biais du Téléthon, mobilise la France entière. En 1997, quatre millions de personnes ont participé à plus de 10 000 animations et le Téléthon avait recueilli 413 millions de francs. Dans l'Hérault les dons effectués par téléphone auprès des bénévoles du Lions Club, par Minitel ou Internet s'élevaient à 5 894 890 de francs. Voilà le record à battre cette année afin que les chercheurs et les médecins puissent travailler et que les malades puissent, enfin, espérer guérir.



Pour tous renseignements tél : 04 67 10 06 00

12 NOVEMBRE MONTPELLIER ACCUEILLE SES NOUVEAUX ETUDIANTS

Montpellier accueillera les nouveaux étudiants le 12 novembre afin de leur donner toutes les clés pratiques pour bien utiliser les services et les structures de la ville. Ils pourront effectuer une visite de la ville avec un guide conférencier, rendez-vous à 14h30 ou à 16h devant le Pavillon de l'Hotel de Ville sur l'Esplanade. Le soir, à 20h30, ils pourront assister au Corum, à un concert de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier, sous la direction de Peter Schneider avec au programme : le concerto n°1 pour piano et orchestre de Tchaïkovski et la fantaisie symphonique Aus italien de Strauss. **Inscriptions et renseignements : - Office de Tourisme de Montpellier - place de la Comédie tél : 04 67 60 60 60 - Espace Montpellier Jeunesse - 6, rue Maguelone tél : 04 67 92 30 50**

1ER DECEMBRE JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE SIDA

Deux associations Aides et Via Voltaire s'engagent particulièrement le 1er décembre à l'occasion de la Journée mondiale contre le sida. Aides tout d'abord, dont le local est situé au 8 place Salengro, organise une grande journée de prévention et de sensibilisation avec les habitants du quartier Figuier-Gely. Des rencontres et une grande fête auront lieu à la Maison de quartier Albertine Sarazin. Via Voltaire, centre d'aide et de ressources pour les personnes malades et leurs familles qui vient d'emménager rue Voltaire, dans le quartier Saint Roch, organise au Théâtre Jean Vilar, à 21h, une grande soirée surprise, avec une carte blanche à Mathilde Monnier, directrice du Centre National Chorégraphique de Montpellier Languedoc-Roussillon.

**Semaines Lumières et Vision**

Cette année encore, la Ville de Montpellier s'associe à la campagne "Lumière et Vision" que la Prévention Routière lance sur tout le territoire national, entre le 20 octobre et le 10 novembre, en partenariat avec l'Association Nationale pour l'Amélioration de la Vue, les forces de l'ordre (Gendarmerie et Polices) et certains professionnels de l'automobile. Les points "Lumière et Vision" fixes ou itinérants mis en place offrent trois services :

- un diagnostic gratuit de l'éclairage
- un test de la vue
- une sensibilisation plus particulière des jeunes (contrôle gratuit des deux-roues, cycles et cyclomoteurs)

Cette vérification est bien entendu une démarche volontaire et ne remplace absolument pas le contrôle technique. Elle est une excellente occasion de se rappeler quelques règles simples concernant la signalisation du véhicule et la netteté des surfaces vitrées :

- un projecteur déréglé de 1 degré vers le haut, multiplie l'éblouissement par 20 (et un mauvais réglage de 1 degré vers le bas diminue l'efficacité de l'éclairage de 20 fois);
- un véhicule chargé à l'arrière va se relever à l'avant ; il faut donc penser à régler les phares en fonction de la charge du véhicule, grâce au correcteur de charge situé sur le tableau de bord ou les projecteurs ;
- il est indispensable de vérifier au moins une fois par an le bon fonctionnement des feux de signalisation, de préférence au début de l'hiver ;
- les feux de brouillard arrière ne doivent être allumés qu'en cas de brouillard ou de chute de neige ;
- les feux de détresse doivent être utilisés impérativement en cas d'immobilisation sur la chaussée ou pour prévenir d'une circulation momentanée à allure réduite (article R11 du Code de la Route) ; ils n'autorisent en aucun cas de s'arrêter en double file pour aller faire une course ;
- enfin, il est nécessaire de s'assurer régulièrement de la netteté des surfaces vitrées, en se préoccupant à la fois de l'état des balais d'essuie-glace et de la propreté des équipements d'éclairage.

L'an dernier, 2510 véhicules se sont présentés pour un contrôle gratuit dans les points "Lumière et Vision" de Montpellier (8262 pour l'ensemble du département). Nous pouvons faire mieux cette année.

Pour info :  
Tél : 04 67 72 59 06.

**Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale et Archives de Montpellier**

Rendez-vous au printemps pour une visite de chantier

Le gros oeuvre du bâtiment de la B.M.V.R. se termine. Moins d'un an après la pose de la première pierre en janvier dernier, il ne reste plus à construire que le niveau réservé aux services internes, le magasin réservé aux archives municipales et l'étage consacré aux services patrimoniaux. L'aménagement intérieur sera réalisé en 1999 et l'équipement ouvrira à l'automne 2000.



Lieu de mémoire, lieu solidaire qui permettra à chaque Montpelliérain d'accéder à la culture et aux multiples sources documentaires, la B.M.V.R. se présente comme un équipement ultra-moderne et proposera :

- Une grande variété de documents : du manuscrit au CD rom, en passant par le livre,

grâce à une réinformatisation performante du réseau des bibliothèques et médiathèques : la totalité du catalogue de la bibliothèque municipale sera informatisée et donc consultable sur ordinateur. Par exemple, vous souhaitez effectuer une recherche sur le quartier des Arceaux, vous tapez le mot-clé "Arceaux". Tous les documents sur ce quartier vous seront immédiatement indiqués et localisés depuis tous les points du réseau y compris le bibliobus. Certains documents qui auront été numérisés seront consultables directement sur écran. La B.M.V.R. aura la tête bien pleine mais aussi bien faite!

Rendez-vous au printemps pour une visite de chantier, et dans un prochain "Montpellier Noire Ville" pour en savoir encore plus sur ce superbe équipement du troisième millénaire.

**Coup de jeune sur le quartier Gares-Méditerranée**

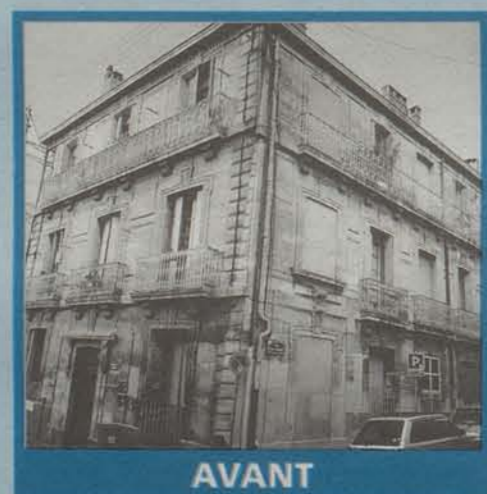
Vingt et un logements en cours de travaux, 5 façades ravalées 250 contacts : c'est le premier bilan de l'opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) du quartier Gares-Méditerranée, qui a été lancée en début d'année. L'O.P.A.H. permet aux propriétaires bailleurs, locataires ou propriétaires occupants qui souhaitent améliorer le confort de leur logement, les parties communes (sanitaires, électricité, chauffage) et ravalier leurs façades, de bénéficier d'aides exceptionnelles. Les subventions peuvent s'élever de 25 à 50 % du montant des travaux de réhabilitation. L'objectif est de revitaliser le quartier. Des actions sur l'environnement urbain accompagnent l'effort pour améliorer les lo-

gements. Pièce maîtresse de ce dispositif, l'ouverture de la Maison pour tous Voltaire au square Jean Monnet et l'ouverture de la rue de la Méditerranée sur cet équipement pour les piétons. Le périmètre de l'O.P.A.H. couvre un secteur compris entre l'avenue du Pont Juvénal, le quai du Sauvage, la rue des Deux-Points, la rue des Aiguerelles, la place Carnot, le boulevard d'Orient, la rue Nouvelle, la rue de la Fontaine de Lattes, la rue Mathieu-Laurens et la rue Vaissière. L'opération dure trois ans. Si vous habitez le quartier ne ratez pas cette opportunité. Après ce sera trop tard ! Venez vous renseigner à la permanence ouverte par la Ville au 24 rue de la Méditerranée. Une équipe

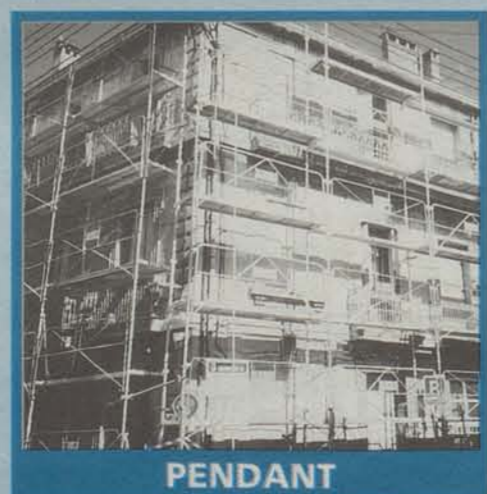
**L'O.P.A.H. en chiffres**

Le périmètre de l'opération englobe 509 immeubles dont 1956 logements occupés par 2442 habitants. Les moyens engagés dans l'opération pour les trois ans : 6 700 000 F dont 1 800 000 par la Ville de Montpellier, 4 600 000 par l'Etat et l'ANAH, 300 000 par le département de l'Hérault. Objectif : réhabiliter 200 logements, dont 140 locatifs privés et publics, et 60 occupés par les propriétaires.

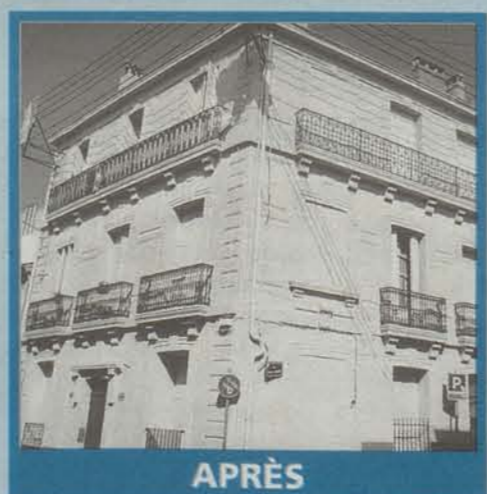
de professionnels est à votre disposition pour vous aider gratuitement à monter votre dossier technique et financier.



AVANT



PENDANT



APRÈS

**CHU de Montpellier "l'excellence"**

DOSSIER



Trois classements, réalisés par la revue scientifique "Sciences et Avenir" et par le magazine "VSD" sur la base de données statistiques, mettent le CHU de Montpellier en tête des meilleurs hôpitaux de France. Cette performance est le fruit d'un travail entrepris depuis de longues années pour permettre aux malades d'être soignés le plus efficacement possible, avec les techniques médicales de diagnostic et de traitement les plus modernes, de bénéficier de prestations hôtelières de bonne qualité, et de permettre au corps médical et au personnel soignant de travailler dans les meilleures conditions. L'ambition du CHU de Montpellier est de maintenir constamment sa position de référence hospitalo-universitaire en termes de soins, de recherche, d'enseignement et de prévention. Un Projet Médical et un Projet d'Etablissement expriment cette ambition. Le Projet Médical fixe les objectifs médicaux concrets et les priorités correspondant à des choix hospitalo-universitaires de santé. Le Projet d'Etablissement détermine les modalités qui permettront d'atteindre ces objectifs.

**Palmarès "VSD" : Montpellier premier au classement des 183 meilleurs hôpitaux de France**



Pour dresser le palmarès des meilleurs hôpitaux de France, le journal VSD s'est appuyé sur des chiffres et des documents officiels, en particulier les documents internes de la Sécurité Sociale. Après un an d'enquête et 40 000 pages de rapport, 183 établissements ont été sélectionnés sur 1500 sites passés au crible. Ont été analysées la qualité des soins et l'efficacité de la gestion en s'appuyant sur plusieurs critères : les meilleurs services, la qualité des soins, les performances des équipements, l'accueil et les prestations hôtelières, la compétence des personnels soignants.

**PRIX D'EXCELLENCE POUR LA QUALITÉ DES SOINS**

Le CHU de Montpellier décroche trois étoiles pour la qualité des soins, la réputation des médecins, la qualité de l'équipement, et l'efficacité de la lutte contre les infections opportunistes. Les enquêteurs mettent en avant les services en plein développement, l'urgence pédiatrique, sida, alcoolologie, ainsi que la recherche de pointe sur la thérapie cellulaire.

**LE MEILLEUR POUR L'EFFICACITÉ DE LA GESTION**

Pour ce secteur le CHU de Montpellier atteint également la première place avec le maximum d'étoiles décernées, (deux). Ces étoiles récompensent plusieurs éléments : utilisation judicieuse des budgets, bonne qualité des prestations hôtelières (accueil des patients, repas, chambres), complémentarité avec les autres hôpitaux, taux d'occupation des lits.

**Les meilleurs établissements du languedoc-Roussillon**

NOM - LOCALITÉ	SERVICES PERFORMANTS	SOINS	GESTION
• CHU DE MONTPELLIER	• Cardiologie - Chirurgie - Cancérologie - Allergologie - Urologie - Maternité	★★★★	★★
• CENTRE ORTHOPÉDIQUE MAGUELONE À CASTELNAU-LE LEZ	• Centre spécialisé dans le traitement de la scoliose de l'enfant et de l'adolescent - Rééducation lourde post-traumatique - Pathologie du genou	★★	★★
• PROPARA À MONTPELLIER	• Etablissement spécialisé dans la prise en charge des atteintes de la moelle épinière	★★	★
• INSTITUT SAINT PIERRE À PALAVAS	• Pathologies locomotrices, traumatologie - Enfants sourds - Malformations congénitales - Arthrite juvénile - Grands brûlés	★★	★
• CENTRE ANTICANCÉREUX DE VAL-D'AURELLE À MONTPELLIER	• Chimiothérapie et radiothérapie - Chirurgie reconstructrice du sein	★★	★
• CENTRE HOSPITALIER DE DE CARCASSONNE	• Un savoir-faire de bon niveau - Une réorganisation des urgences améliorée le service rendu à la population	★	★
• CHU DE NÎMES	• Traumatologie - Orthopédie - Chirurgie de la hanche - Urologie	★	★
• CENTRE HOSPITALIER DE BÉZIERS	• Chirurgie cardiaque - Maternité	★	★

# Palmarès "Sciences et Avenir" : le CHU de Montpellier au tableau d'honneur

Après trois ans de travail, les journalistes de "Sciences et Avenir" ont dressé un tableau d'honneur des meilleurs hôpitaux de France. Cinq cent douze hôpitaux ont été passés à la loupe, toutes disciplines confondues. Les enquêteurs ont analysé dans le détail quatre secteurs clés : la chirurgie cardiaque, orthopédique, digestive et l'urologie, à travers des opérations parmi les plus fréquentes. Les notes ont été attribuées en fonction de trois critères : le taux de mortalité, le nombre d'interventions effectuées par an, et la notoriété du service. Le palmarès a été publié dans le numéro 619 de la revue Sciences et Avenir de septembre 1998.



Parmi les 1500 hôpitaux étudiés, le CHU de Montpellier fait partie des 31 hôpitaux les mieux gérés de France. Seuls 31 établissements obtiennent deux étoiles pour la gestion :

- Hôpital Hautepierre à Strasbourg
- Fondation John-Bost en Aquitaine
- CHU de Bordeaux
- Centre hospitalier de la Côte Basque
- Centre hospitalier de Périgueux
- Clinique de cardiopneumologie en Auvergne
- Centre de rééducation fonctionnelle du Pionsat en Auvergne
- CHU de Brest
- Clinique mutualiste de la Porte de l'Orient en Bretagne
- Centre hospitalier de Saint-Malo
- Centre de cure et centre de réadaptation fonctionnelle à la Membrolle (Centre)
- Hôpital Jean-Bernard-La Milétrie à Poitiers
- Hôpital-Croix-Saint-Simon à Paris
- Centre d'ophtalmologie des Quinze-Vingt à Paris
- Centre orthopédique Maguelone à Castelnau-le-Lez
- Centre hospitalier de Rodez
- Centre anti-cancéreux Claudius-Regaud à Toulouse
- CHU Sud-Amiens
- Centre hospitalier général de Creil
- Centre hospitalier de Senlis
- CHU de Nancy
- Centre hospitalier Louis Pasteur à Cherbourg
- CHU de Caen
- Hôpital pour enfants Laval à Nice
- CHU d'Angers
- Centre de lutte contre le cancer Paul-Papin à Angers
- Centre hospitalier du Mans
- Hôpital rhumatologique d'Uriage



- 1<sup>ère</sup> place** Chirurgie digestive à St Eloi (prof. Domergues et Millat) et à Val d'Aurelle (professeur Henri Pujol)
- 4<sup>ème</sup> place** Orthopédie à Lapeyronie (professeurs Maury, Allieu et Bonnel)
- 11<sup>ème</sup> place** Chirurgie thoracique et cardiovasculaire Arnaud de Villeneuve (professeur Chaptal)
- 24<sup>ème</sup> place** Interventions urologiques à Lapeyronie (professeur Navratil)



Le professeur Domergues au bloc opératoire

## Le nouvel Observateur

### Le CHU de Montpellier à la 2ème place du "Guide des Hôpitaux" sur 512 hôpitaux

Publié le 2 octobre dernier par la revue "Sciences et Avenir", le "Guide des Hôpitaux" établit le palmarès des 512 hôpitaux français publics (hors Assistance Publique), Montpellier arrive en deuxième position dans le quart gagnant après Toulouse, et à côté de Bordeaux et Nantes. Le classement porte sur les performances en chirurgie pour 23 interventions types dans 9 disciplines : chirurgie digestive, orthopédique, vasculaire, cardiaque, urologique, thyroïdienne, ophtalmologique, O.R.L., gynécologique. Là encore les critères utilisés sont : l'activité de l'hôpital, sa notoriété (mesurée par le pourcentage de patients domiciliés dans un autre département), et la mortalité pondérée en fonction de l'âge des patients. Sur la base de ces résultats, le Nouvel Observateur (n° 1769, page 111) a dressé une carte récapitulative qui place Montpellier en deuxième position.



Publiée avec l'aimable autorisation du Nouvel Observateur



Entretien avec Guy Vergnes, Directeur Général du C.H.U., Président de la conférence des Directeurs Généraux de CH.R.U.

Différents palmarès, publiés par les revues VSD et Sciences et Avenir, placent le CHU de Montpellier en excellente position. Comment accueillez-vous ce résultat?

On ne peut être que très satisfait. Cela conforte notre idée que le CHU de Montpellier est un des meilleurs de France pour la qualité de ses équipes médicales et des équipements, mais aussi pour la qualité professionnelle de l'ensemble de ses personnels. J'insiste sur ce dernier point : si les médecins jouent un rôle capital, tout les personnels qui travaillent à l'hôpital, participent à cette qualité. On peut débattre de la méthode employée pour établir ces classements. Les éléments utilisés pour le calcul de certains indices, comme la notoriété ou la mortalité, sont discutables. Mais au final, je pense que le résultat correspond à la réalité et que le CHU de Montpellier est un des meilleurs. Qu'il soit le premier ou le deuxième, peu importe.

Ces résultats sont le fruit de plusieurs années d'efforts. Concrètement quelles sont les principales actions de modernisation de l'hôpital que vous avez mises en œuvre?

Lorsque l'on a une tradition médicale aussi forte, il est difficile de maintenir et à plus forte raison d'augmenter son niveau de qualité. Après avoir construit l'hôpital Lapeyronie le CHU s'était endormi sur ses lauriers. On peut dire objectivement qu'il y a une dizaine d'années le CHU ronronnait et avait accumulé un retard considérable au niveau des équipements médicaux et chirurgicaux hormis quelques disciplines particulières. On a donc essayé de le dynamiser et le conseil d'administration a décidé un effort d'investissement considérable. De 1990 à 1998 nous avons investi environ 1,5 milliard. C'était indispensable. Nous avons de bonnes équipes médicales, il fallait leur donner des équipements qui leur permettent de maintenir leur niveau et de développer des activités nouvelles c'est à dire d'innover et de se positionner parmi les CHU les plus performants.

La modernisation a touché les bâtiments, les équipements, a-t-elle touché également les hommes?

Nous avons essayé de mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des personnels médicaux. Pour des raisons que je n'ai pas à analyser, Montpellier n'arrivait pas à former des médecins capables de prendre le relais de ceux qui partaient à la retraite. Le mérite du CHU de Montpellier c'est d'avoir eu le courage d'aller chercher des compétences de très haut niveau à l'extérieur puisqu'on ne les trouvait pas parmi les élèves montpelliérains. Dans ce domaine il faut anticiper sur l'avenir et faire en sorte de former ou de faire venir les meilleurs éléments pour assurer la relève.

Un milliard et demi en 10 ans, c'est énorme. On dit que vous êtes un redoutable gestionnaire mais peut-on concilier une gestion drastique et l'intérêt des malades?

C'est un équilibre à trouver. Il est parfois difficile de dire au personnel "on vous impose de la rigueur pour améliorer le fonctionnement de l'établissement". Cela semble parfois contradictoire. Il y a une contrainte budgétaire sur les dépenses de santé, élément incontournable et qui n'est pas prêt de disparaître. A partir de là, à nous de faire le meilleur usage des moyens que la collectivité met à notre disposition. Il est vrai qu'on a fait une chasse au gaspillage impitoyable. Mais on a aussi essayé d'accroître la rentabilité chaque fois que cela était possible, en commençant par tout ce qui touche à la logistique : dans le domaine de l'hôtellerie, la lingerie par exemple, les procédures d'achats, la gestion des stocks... Nous avons essayé de décaler les moyens disponibles pour les affecter à des dépenses qui concernent directement les patients.

Autre élément, nous sommes passés d'une gestion comptable, qui enregistrerait simplement les dépenses, à une véritable gestion financière, en favorisant par exemple l'autofinancement plutôt que l'emprunt pour ne pas avoir des charges d'emprunt trop lourdes. Il faut savoir que tout en ayant investi 1,5 milliard en 10 ans, nous avons allégé la charge financière de l'établissement. On a aussi restructuré des services. Citons la biologie où on a concentré un nombre important de services, sans que la qualité de la biologie montpelliéraine se soit détériorée, bien au contraire. Ensuite on a fait des travaux pour améliorer l'organisation des services et le fonctionnement. En regroupant comme à Gui de Chauliac différentes disciplines autour d'un plateau technique commun.

Quelles sont aujourd'hui les priorités pour l'hôpital?

Elles sont doubles. D'abord répondre le mieux possible aux besoins de proximité. Il faut savoir que le CHU est inscrit dans un secteur sanitaire. Une des missions du CHU est de soigner les habitants de ce secteur, des pathologies les plus légères aux pathologies les plus lourdes. Ensuite nous avons une deuxième mission : être un établissement d'appel et de référence dans des domaines spécialisés voire très pointus. Dans ce cadre nous répondons même à un besoin extra-régional. L'objectif est que les gens puissent se soigner le mieux possible dans les établissements près de chez eux, - quitte à ce que l'on aide ces structures à mettre en œuvre des nouvelles techniques médicales - pour accueillir au CHU les malades qui ont besoin d'un plateau technique lourd que nous sommes les seuls à avoir, et autour de ce plateau toutes les compétences médicales.

En avez-vous terminé avec les travaux sur le patrimoine immobilier?

L'entretien du patrimoine immobilier est un travail permanent qui ne sera jamais terminé. Il faut renouveler sans cesse les équipements techniques et médicaux. Actuellement nous terminons tout ce qui découle de la fermeture de Saint-Charles, et il faut continuer à améliorer Lapeyronie qui est vieillissant. Il reste au niveau des grands chantiers une opération très lourde et très urgente : la réhabilitation de l'hôpital de la Colombière. Le CHU ne peut pas la financer seul mais dans le cadre d'un projet médical spécifique psychiatrie. C'est aujourd'hui la priorité des priorités.



Nouveau pavillon à la Colombière : une opération de modernisation prioritaire

## L'équipe de direction du CHU

Directeur Général, M. Guy VERGNES  
Directeur Général adjoint, M. Jean Louis Billy

### Directions fonctionnelles

**Direction des finances et de la recherche clinique :**  
Mme Joséphine Biaggi, directrice de service central  
M. Thierry Nègre, attaché de direction  
M. Vincent Diebolt, attaché de direction

**Direction des ressources humaines :**  
M. René Cerato, directeur de service central  
M. Guy Boudet, directeur-adjoint  
M. Dominique Rouquette, directeur-adjoint  
M. Michel Anweiler, attaché de direction

**Direction du service de soins infirmiers :**  
Mme Claudette Sartori, infirmière générale

**Direction des équipements et de la logistique :**  
M. Claude Storper, directeur de service central  
M. Pierre-Jean Demenges, directeur-adjoint  
Mme Jacqueline Vidal, attachée de direction  
M. Jean Moreau, ingénieur en chef bio-médical  
M. Marc Fantoni, ingénieur en chef bio-médical  
Melle Virginie Casanova, ingénieure bio-médicale  
M. Gérard Castet, ingénieur agronome  
M. Hervé Labrouve, ingénieur logistique  
M. Bernard Ribot, ingénieur acheteur

**Direction des affaires médicales :**  
M. Patrice Farci, directeur de service central

**Direction des travaux :**  
M. Didier Bourdon, directeur de service central  
M. Claude Rouvière, ingénieur en chef  
Mme Patricia Gonski, architecte, ingénieure en chef  
M. Patrick Dalverny, ingénieur subdivisionnaire  
M. Henri Robert, ingénieur subdivisionnaire

**Direction des systèmes information et organisation :**  
M. Thierry Courbis, directeur-adjoint  
M. Gilles Launay, attaché de direction  
M. Michel Roméro, directeur technique

**Affaires générales et juridiques :**  
M. Vincent Diebolt, attaché de direction

**Médecin conseiller technique :**  
Melle Marie-Chantal L'Huillier

**Déléguée à la qualité :**  
Mme Nadine Levallois

**Responsable de la communication :**  
Mme Valérie Gorrias

### Directions d'établissements

**Lapeyronie-Arnaud de Villeneuve**  
M. Pierre Santucci, directeur de service central  
M. Jean-Claude Beau, directeur-adjoint  
Mme Elisabeth Brauer, infirmière générale (Lapeyronie)  
Mme Maryse Palazy, infirmière générale (Arnaud de Villeneuve)

**Saint-Eloi - Gui-de-Chauliac**  
M. André Duran, directeur-adjoint  
M. Michel Metten, attaché de direction  
Mme Monique Puech, infirmière générale

**La Colombière, Centre Antonin Balmès, CSPA Bellevue, Saint-Charles-Hôpital Général**  
M. Bernard Barral, directeur de service central  
Mme Catherine Douence, attachée de direction  
M. Bernard Tougnou, F/F infirmier général

**Les chiffres clefs de l'hôpital (en 1997)**

8916 personnes, exerçant plus de 100 métiers regroupés en 5 grandes catégories :

- 4962 - personnel soignant et éducatif,
- 992 - personnel technique,
- 886 - personnel administratif,
- 505 - personnel médico-technique,
- 1571 - personnel médical.

L'hôpital de Montpellier occupe la 9ème place nationale, sur les 31 CHR français, pour le nombre d'entrées : 72 701 entrées, 684 831 journées d'hospitalisation complète, 142 882 journées d'hospitalisation incomplète, 375 520 consultations externes, 2350 naissances.

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 3 milliards de francs. Les charges de personnel représentent 68% de ces dépenses, les charges médicales, 14%, les charges hospitalières générales, 10%.

**Guy Vergnes président de la conférence des directeurs généraux de CHRU**

M. Guy Vergnes, directeur général du CHU de Montpellier, a été élu Président de la Conférence des directeurs généraux de CHRU le 14 mai dernier. Il succède à Edouard Couty, nommé récemment directeur des Hôpitaux. Guy Vergnes a précisé qu'il entendait poursuivre, avec l'aide du Bureau et de l'ensemble des directeurs généraux, l'action entreprise par son prédécesseur. La conférence, qui rassemble les responsables des plus grands établissements hospitaliers, entend faire valoir les exigences du service public hospitalier dans le seul but d'apporter la réponse la plus adaptée aux besoins de santé, tout en réaffirmant le rôle majeur des CHU dans le système de soins français. La conférence, qui a su se faire reconnaître comme une force de réflexion et de proposition, conduira une action vigilante dans le cadre des réformes en cours. Pour cela, elle s'appuiera sur ses propres capacités d'analyse et d'expertise mais également sur les relations qu'elle a su établir avec tous les partenaires du Monde de la santé.

Inauguration du Service de médecine légale à l'hôpital Lapeyronie avec Georges Frêche, président du conseil d'administration du CHU et Eric Baccino, Chef de service.



**Francis Blotman, Professeur à l'Université de Montpellier I, Chef de Service de Rhumatologie au CHU, Président de la Commission Médicale d'Établissement : "l'obligation pour le CHU d'être parmi les meilleurs"**

Francis Blotman est le président de la CME. Elu pour 4 ans, il représente tous les médecins auprès de la direction générale avec laquelle il travaille étroitement : "Un hôpital doit se gérer avec rigueur, mais pas comme une usine à fabriquer des boulons. La difficulté est d'assurer un équilibre pour faire le mieux possible, pour le moins cher possible. On n'y arrive pas trop mal si on considère les heureux résultats obtenus récemment. Le CHU évolue dans un sens de l'amélioration constante de la qualité, qualité médicale et qualité globale. On n'a d'ailleurs pas le choix : si on n'est pas les meilleurs, dans 10 ou 15 ans, on n'existera plus. Il y a en effet une concurrence sévère avec le secteur libéral mais aussi avec les gros CHU voisins, Toulouse, Marseille."

Le président de la CME souhaite associer l'ensemble des personnels du CHU à ces résultats : "le mérite de ce palmarès revient non seulement aux médecins mais aussi à l'ensemble des personnels paramédicaux et administratifs". Bible de l'hôpital, le projet médical est élaboré pour 5 ans avec l'ensemble des médecins. Il fixe les grands axes de développement des diverses disciplines avec un objectif premier qui est «de transformer une usine de soins en une structure de santé globale» intégrant les quatre composantes du CHU : soins, enseignement, recherche et prévention. Le projet médical s'accompagne d'un projet d'établissement qui fixe les moyens à mettre en œuvre.

Le projet médical pour les années à venir (1998-2002), comporte cinq axes prioritaires de développement qui s'appliquent de manière transversale à l'ensemble des établissements du CHU.

**PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE VIEILLESSEMENT PATHOLOGIQUE**

Près de 25% de la population du Languedoc-Roussillon a plus de 60 ans. (moyenne nationale : 20%). Un patient hospitalisé sur 6 est âgé de plus de 70 ans, cette proportion étant de un sur trois dans plusieurs services actifs médicaux et chirurgicaux. Le projet médical détermine la manière dont le CHU, dans le cadre de ses missions hospitalo-universitaires, organisera la prise en charge d'une part du vieillissement des fonctions, d'autre part des personnes âgées hospitalisées.

**L'ACCUEIL EN URGENCE**

Le CHU enregistre 50 000 admissions par an au service des urgences qui assume d'une manière souvent exclusive, la prise en charge directement dans les services concernés, des urgences neurotraumatiques, gynécologiques, néonatales, pédiatriques, neurologiques, cardiologiques...

Cette thématique devrait valoriser les atouts du CHU qui est le seul de la région à maintenir toutes les spécialités en garde 24h/24h

**LA CANCÉROLOGIE**

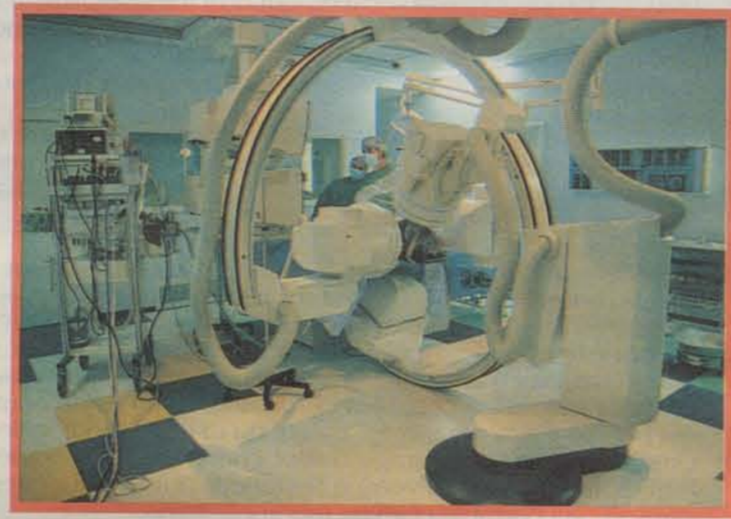
C'est un enjeu majeur de notre temps : première cause de décès en France entre 40 et 65 ans, le cancer touche un Français sur trois, et un sur quatre en meurt. En Languedoc-Roussillon, il est responsable de 5 700 décès par an. Le CHU doit optimiser l'ensemble des moyens engagés, structurer les soins et la recherche.

**LA GÉNÉTIQUE ET LA THÉRAPIE GÉNIQUE**

La génétique connaît des développements qui seront de plus en plus importants pour le diagnostic. A terme sa place sera majeure pour les soins. Discipline par définition transversale, elle justifie une structuration plus formelle au niveau de l'établissement. Pour Montpellier, ceci permettra de valoriser un fort potentiel de recherche.

**LA CHIRURGIE AMBULATOIRE**

Elle constitue un enjeu culturel, la demande des patients évoluant vers ce type de prise en charge. Elle nécessite le décloisonnement des activités et des services, ainsi que l'établissement de relations partenariales avec les praticiens libéraux



Inauguration du nouvel internat de l'hôpital Saint-Éloi en présence des représentants de l'association des internes des hôpitaux de Montpellier-Nîmes, présidée par Emmanuel Margueritte.

**ILS REMERCIENT LA VILLE**

**JEAN-PHILIPPE MOTTE,**

Adjoint au Maire de Grenoble, délégué à la politique de la ville et solidarité, remercie Georges Frêche pour la qualité de l'accueil réservé à un délégué grenoblois, venue à Montpellier le 3 juillet dernier : "les rencontres et visites que nous avons pu faire ce jour là, au sujet de l'aménagement des lieux de culte musulmans, nous sont précieuses pour notre propre action ici à Grenoble".

**JEAN-PIERRE RICARD**

Evêque de Montpellier à Georges Frêche, "Votre lettre du 15 septembre dernier me fait part de votre décision de faire procéder à la translation sur le site, hors de l'emprise de la plateforme du tramway, des substructions de la chapelle du Saint-Esprit pour une présentation paysagère dans le cadre de la station Corum. J'en suis très heureux. Je crois qu'il est important de garder trace à travers ces vestiges de cette page d'histoire qu'a écrite Guy de Montpellier dans notre ville..."

**CAPUCINE HENRIEL,**

Présidente de l'Association Bouton d'Art, remercie Georges Frêche pour l'augmentation de la subvention allouée par la Ville à son association, notamment à l'occasion du 3ème Marché de l'Art du 20 juin, organisé à Antigone.

**ODETTE BERNARDE,**

Présidente du Comité de Scrabble du Languedoc-Roussillon, remercie Georges Frêche "pour l'accord que vous avez bien voulu me donner... pour l'organisation du Championnat de France de Scrabble à Montpellier, les 3, 4 et 5 avril prochains, et pour le soutien que vous voulez bien nous accorder à cette occasion, en nous assurant de la prise en charge par la ville des salles du Corum. Je vous adresse ces remerciements, non seulement à titre personnel, mais aussi au nom du Président de la Fédération Française de Scrabble, et de tous les scrabbleurs du Comité Régional et de la France entière..."

**VINCENT BONBONNELLE**

Service Communication-Collecte de l'Etablissement de Transfusion Sanguine de Languedoc-Roussillon à Georges Frêche : "Avec votre collaboration, nous avons organisé une collecte de sang le Mardi 15 septembre 98 à la Mairie de Montpellier. Nous avons le plaisir de vous informer que 65 donateurs se sont présentés. Leur geste de solidarité contribue à recueillir les poches de sang nécessaires pour faire face aux besoins des hôpitaux et des cliniques de notre région..."

**ROGER PRUNAC**

Responsable des concerts de l'Association du Nouveau Sainte-Anne : "Le 30 juin 98, se terminait la sixième édition des "Soirées Musicales de Sainte Anne". Cette année, et malgré des conditions atmosphériques pas toujours idéales, les dix concerts qui ont été présentés sur place, par l'association du Nouveau Sainte Anne, ont enregistré un beau succès tant qualitatif que quantitatif. Nous avons reçu chaque soirée entre 500 et 600 auditeurs qui nous ont manifesté leur satisfaction et nous ont encouragé à poursuivre cette animation..."



1.- Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal ;

2.- Informations de M. le Délégué-Maire ;

3.- Approbation de la procédure de révision des Plans d'Occupation des Sols partiels Est et Ouest et délimitation des zones d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales ;

4.- Instauration du droit de préemption urbain sur le territoire de la commune de Montpellier ;

5.- Instauration du droit de préemption urbain "renforcé" sur les zones urbanisées ;

6.- Résiliation du bail Ville/Etat concernant un terrain situé au 87, avenue du Pont Juvénal ;

7.- Approbation du programme d'aménagement d'ensemble dit PAE de Nazareth, en application de l'article L.332.9 du code de l'urbanisme, et d'instituer les participations pour équipements publics ;

8.- Acquisition par la Ville à la SERM de parcelles de terrains cadastrés situées dans la ZAC Blaise Pascal en vue de la poursuite des aménagements et de l'entretien et de l'ouverture au public du parc Costebelle ;

9.- Acquisition par la Ville d'un terrain appartenant à Monsieur Nazon, concerné par l'opération de "transparence hydraulique" entre le Lez et la Lironde ;

10.- Agrément de la candidature de Pragma, concernant la construction d'une nouvelle tranche de "maisons de ville" dans la ZAC Port Marianne - Consuls de Mer ;

11.- Bilan de la concertation et arrêt du dossier de réalisation de la ZAC Port-Marianne-Jacques Coeur ;

12.- Appel d'offres ouvert pour le marché de nettoyage du Centre Municipal Garosud ;

13.- Avenants n°1 aux marchés 1998 concernant l'entretien des bâtiments communaux ;

14.- Modalités d'organisation de délégations des Relations Internationales dans le cadre des réseaux et groupements de villes à l'échelle européenne ou mondiale auxquels la Ville adhère ;

15.- Convention d'utilisation par les associations à but culturel du Carré Ste-Anne ;

16.- Demandes de subventions du Musée Fabre pour l'acquisition d'oeuvres de Claude Viallat et Joseph-Marie Vien ;

17.- Demande de subvention auprès de la D.M.F. pour la restauration d'oeuvres appartenant au fonds du Musée Fabre ;

18.- Attribution de subventions à l'association Attitude et à l'association Cantar e Dansar ;

19-23.- Appels d'offres ouverts par la Centrale d'Achats, en vue de l'acquisition de matériaux de construction et produits de bâtiment, de matériel agricole, de matériel de sport, de pièces de plomberie et de produits pour le traitement de l'eau des piscines ;

24.- Création de l'emploi contractuel de responsable du bureau d'études (D.G.U.) ;

25.- Prime de fonction du personnel informatique ;

26.- Appel d'offres ouvert pour la désignation d'un cabinet conseil ;

27.- Appel d'offres ouvert pour la réalisation du journal municipal "Montpellier Notre Ville"

28.- Demande de subvention pour l'association des Commerçants Artisans et Professions Libérales Mas Devron - Q.C.M.D.

29.- Transfert du marché de la Comédie à l'entrée de l'Esplanade Charles de Gaulle (devant le bassin) pendant la durée des travaux de construction de la 1ère ligne du Tramway ;

30.- Attribution de subvention à l'Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain dans le cadre de ses activités d'initiation à la connaissance du patrimoine et de l'environnement urbain proposées au Centre de Ressources Ville Environnement Patrimoine ;

31.- Dénomination des écoles maternelles et élémentaires du Groupe Scolaire du Petit Bard : pour la maternelle : "Ecole Geneviève Bon", en hommage à l'écrivain montpelliérain, disparue en 1997 - pour l'élémentaire : Ecole Louis Armstrong ;

32.- Mise à disposition de l'Education Nationale d'un logement vacant à l'Ecole Heideberg ;

33.- Répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles : participation de la ville de Montpellier pour les enfants scolarisés à Castelnau-le-Lez en 1992/93 et 1996/97 ;

34.- Demande de subvention au bénéfice du Comité National Contre le Bruit pour la réalisation d'un tract présentant au public l'ensemble de ses activités ;

35.- Appel d'offres ouvert concernant les divers travaux d'installation d'arrosage automatique dans les espaces verts de la Ville ;

36.- Appel d'offres ouvert pour l'achat et plantation de végétaux par les Espaces Verts ;

37-38.- Subventions destinées au secteur "Jeunesse" : à l'association M2D7, créée par un groupe d'étudiants de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE), en vue de faciliter la vie universitaire des étudiants ; au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Hérault pour le fonctionnement des permanences d'information polyvalentes organisées à la Maison Pour Tous Marcel Pagnol ;

39.- Convention entre la Ville de Montpellier et EDF-GDF pour le déplacement de conduites d'eau potable, rue Louis Braille, dans le cadre de la création de la ligne électrique souterraine de 225 kv, dite "Peyrou Saumade" ;

40.- Convention Ville/SCI L'Horloge pour l'occupation du domaine public communal ;

41.- Convention Ville/Boutygues Télécom S.A. d'occupation du domaine public non routier dans la zone d'activité Garosud ;

42.- Avenant n°2 à la convention tripartite Ville - District - Serem pour la réalisation de la Zac Garosud ;

43.- Appel d'offre ouvert pour l'acquisition de véhicules frigorifiques destinés au service Réceptions Protocole ;

44.- Appel d'offre ouvert pour l'aménagement à 2 x 2 voies de l'avenue Pierre Mendès France entre le pont Chauillac et le rond point Evariste Galois ;

45.- Classement dans le domaine public communal de la section de la route départementale n°21 et 21E située entre la place Christophe Colomb, la place Ernest Granier, afin de mettre ce tronçon à sens unique et de créer un parking sur l'emplacement de l'actuelle chaussée de la route départementale 21.

LES BUREAUX DE POSTE DE MONTPELLIER

1. Montpellier RP  
15, rue Rondelet  
34035 Montpellier Cédex 1  
Tél. : 04 67 34 50 00  
Horaires : 8h à 19h
2. Montpellier Préfecture  
Place des Martyrs  
de la Résistance  
34026 Montpellier Cédex 1  
Tél. : 04 67 60 03 60  
Horaires : 8h30 - 18h30
3. Montpellier La Paillade  
Rue Amicard Calvet  
34086 Montpellier Cédex 4  
Tél. : 04 67 03 49 50  
Horaires : 9h - 18h
4. Montpellier Facultés  
Rue Adrien Proby  
34091 Montpellier Cédex 5  
Tél. : 04 67 63 60 20  
Horaires : 9h/12h30-  
13h30/18h
5. Montpellier Estanove  
110, rue du Lavandin  
34071 Montpellier Cédex 3  
Tél. : 04 67 07 09 30  
Horaires : 9h à 18h
6. Montpellier Antigone  
La Coupole - Antigone  
275 rue Léon Blum  
34045 Montpellier Cédex 1  
Tél. : 04 67 20 97 00  
Horaires : 9h à 18h
7. Montpellier Celleneuve  
Rue Zamenhoff  
34034 Montpellier Cédex 1  
Tél. : 04 67 10 43 60  
Horaires : 8h30/12h - 14h/18h
8. Montpellier Justice  
Rue Raoul Follereau  
34032 Montpellier Cédex 1  
Tél. : 04 67 63 62 85  
Horaires : 8h30 - 18h
9. Montpellier Mas Devron  
Bd Pedro de Luna  
34037 Montpellier Cédex 1  
Tél. : 04 67 42 10 35  
Horaires : 8h30/12h - 14h/18h
10. Montpellier Pompignane  
Rue Marie Durand  
34054 Montpellier Cédex 1  
Tél. : 04 67 02 92 05  
Horaires : 9h/12h - 13h30/18h
11. Montpellier St Clément  
Avenue Saint Clément  
34030 Montpellier Cédex 1  
Tél. : 04 67 04 34 20  
Horaires : 8h30 - 18h
12. Montpellier St-Martin  
3, rue Catalpas  
34048 Montpellier Cédex 1  
Tél. : 04 67 58 54 38  
Horaires : 9h/12h - 14h/18h
13. Montpellier Bouisson Bertrand  
26, avenue Bouisson  
Bertrand  
34028 Montpellier Cédex 1  
Tél. : 04 67 41 58 40  
Horaires : 8h30/12h30 - 14h/18h
14. Montpellier Comédie  
3, Passage Bruyas  
34038 Cédex 1  
Tél. : 04 67 60 07 55  
Horaires : 10h - 18h
15. Montpellier La Mosson  
Av. de Barcelone  
34086 Montpellier Cédex 4  
Tél. : 04 67 75 43 25  
Horaires : 9h/12h - 14h/17h
16. Montpellier les Arceaux  
16, rue St-Louis  
34039 Montpellier Cédex 1  
Horaires : 9h/12h - 14h/17h
17. Montpellier les Beaux-Arts  
53, rue de la Cavalerie  
34000 Montpellier

## A Montpellier, la Poste équipe les quartiers

Le 3 octobre dernier, la Poste inaugurait dans le quartier des Arceaux le 16ème bureau implanté sur la ville de Montpellier. Un nouveau guichet est déjà prévu dans le quartier des Beaux-Arts pour le début 99. Un effort de décentralisation qui complète le travail de la Municipalité pour renforcer au mieux les équipements et services de proximité.

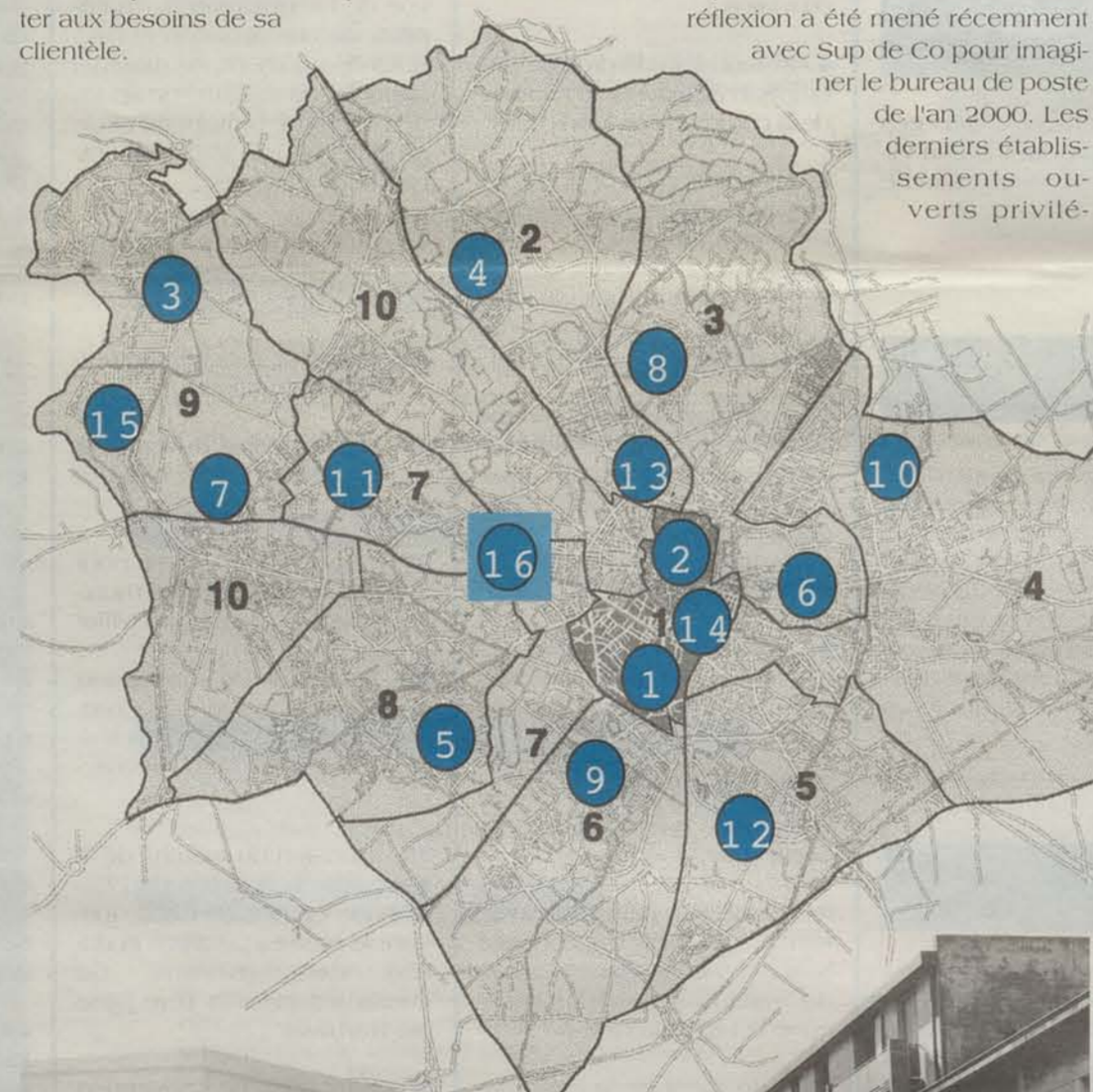
### Quelle poste pour l'an 2000 ?

Entreprise publique depuis la loi de juillet 90, la Poste "vit" aujourd'hui à 80 % des recettes dégagées par son service "courrier". Elle assure néanmoins ses missions de service public (distribution des lettres 6 jours sur 7, paiement des prestations sociales, du RMI, envoi et paiement des mandats, etc...) Les nouveaux enjeux commerciaux définis à l'horizon 2000, par l'Europe Postale, la monnaie unique, mais aussi l'essor des nouveaux moyens de communication s'accompagnent d'une restructuration nécessaire pour mieux s'adapter aux besoins de sa clientèle.

Un point de contact pour 3000 habitants Calqués sur le réseau de l'après-guerre, les 17.000 points de contacts en France ne suffisaient plus à répondre à l'évolution démographique des grandes villes. A Montpellier, l'infrastructure postale s'est donc enrichie depuis 1997 de trois nouveaux établissements ouverts sur la Comédie, à la Mosson et aux Arceaux. Un point de contact pour 3000 habitants et un bureau de poste ouvert tous les ans jusqu'à l'an 2000, tels sont les enjeux des responsables de la Poste. Seize bureaux de postes sont ouverts aujourd'hui sur la ville. Un 17ème est programmé au premier trimestre 99 dans le quartier des Beaux-Arts. Et plus tard, à Port Marianne, au grand "M", au Petit-Bard...

### Mieux répondre aux attentes de la clientèle

Parallèlement à ce travail de décentralisation dans les quartiers, la Poste diversifie la gamme de ses produits, réaménage ses locaux, adapte ses horaires... Un travail de réflexion a été mené récemment avec Sup de Co pour imaginer le bureau de poste de l'an 2000. Les derniers établissements ouverts privilè-



16 bureaux de Poste à Montpellier

### LE GROUPEMENT DU MONTPELLIÉRAIN

La Direction de la Poste de l'Hérault (directeur : Robert Penalva) de l'Hérault est divisée en quatre groupements gérant plus de 200 bureaux postaux : le Groupement du Biterrois, le Groupement du Méjean, le Groupement de Mer et Cévennes, le Groupement du Montpelliérain, dirigé par Alain Valentin.

### 4 CODES POSTAUX À MONTPELLIER

400.000 lettres par jour transitent par les quatre centres de distribution de Montpellier : Montpellier/Rondelet, Estanove, Paillade, Facultés. Pour vous garantir une rapidité de distribution, et profiter au mieux de l'effort de modernisation de la Poste équipée en lecteur optique permettant de lire l'écriture manuscrite, respectez les 4 codes Postaux de Montpellier : 34000 (Rondelet) - 34070 (Estanove) - 34080 (Paillade) - 34090 (Facultés) Si vous avez un doute, il vous suffit de demander un code postal gratuit en écrivant au : Groupement du Montpelliérain - 13, rue Rondelet - 34035 Montpellier Cédex 1

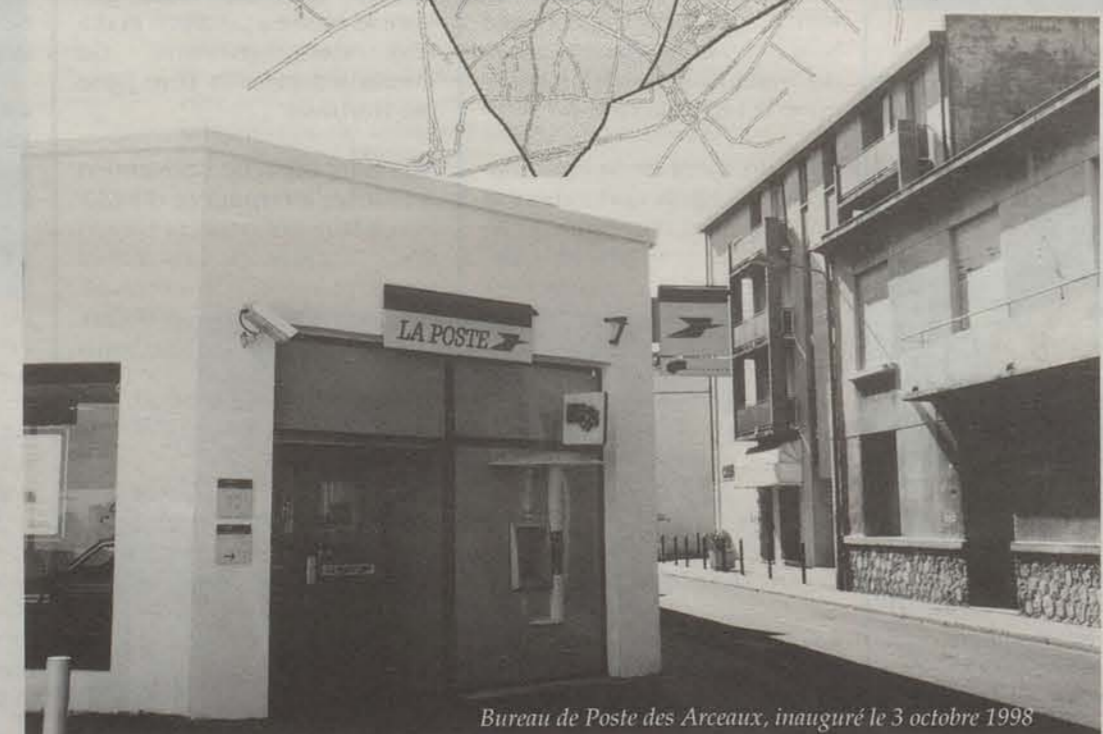
### 5700 CLIENTS PAR SEMAINE

Cette estimation de la fréquentation d'un bureau de Poste sur Montpellier, correspond à celle de la Paillade durant la 3ème semaine de septembre : 2638 personnes au guichet polyvalent, 525 personnes aux instances, auxquelles il faut ajouter la fréquentation des conseillers financiers, des automates...



M. Robert Penalva, Directeur de la Poste de l'Hérault.

gient l'accueil, le conseil et aussi le service rapide grâce aux murs d'automates qui permettent d'effectuer seul les opérations courantes. Le jour de l'inauguration de Montpellier Comédie, le bureau St-Clément proposait un nouveau créneau entre 12h et 14h pour s'adapter aux besoins de la population du quartier. Le recrutement de 35 emplois jeunes à la Poste de l'Hérault a permis également de renforcer l'accueil et l'orientation, par le biais d'agents de contact, en particulier dans les quartiers à forte population immigrée.



Bureau de Poste des Arceaux, inauguré le 3 octobre 1998

## Quand le triathlon fait école...



re du Montpellier Triathlon. Un club qui compte aujourd'hui 355 adhérents, dont 115 compétiteurs, et qui fonctionne autour de trois axes prioritaires :  
- un club d'élite avec une équipe homme et femme en 1ère division, et un titre de vice-championne d'Europe des clubs ;  
- un club de jeunes avec une championne du monde junior Nicole Hacket, une championne de France Junior, Delphine Py et deux espoirs J.P. Alcaraz et L. Puyal ;  
- un club à vocation sociale conventionné par Place aux Sports sur le quartier de la Rauze...



L'équipe de Montpellier Triathlon lors du dernier France Iron Tour 98.

De gauche à droite :

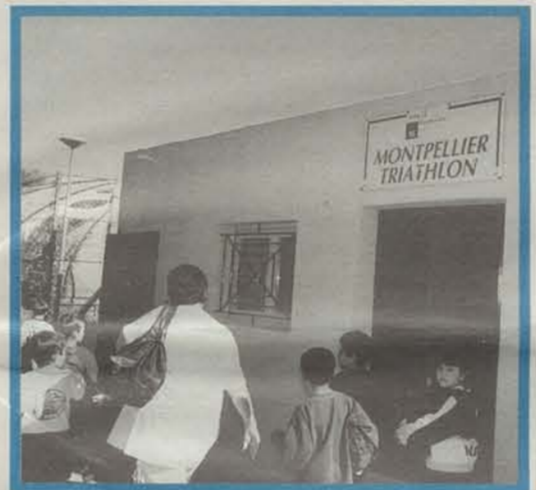
2ème rang : Thierry Quet (président du club), Eric Vanderlinden (Champion d'Europe 97), Luke Harrop (Vainqueur du Championnat d'Espagne 98), Chippy Slater, Jean-Grégoire Reschke (trésorier du club) -

1er rang : Cyril Bourgade (3ème aux Championnats de France Universitaire 98), Stéphane Cuena (20ème du Grand Prix National 97).2

Thierry Quet, président du Montpellier Triathlon, avait de quoi se réjouir, le 3 octobre dernier, lors de l'inauguration de son siège social sur le site du Complexe sportif de la Rauze. C'est en effet autour de la piscine, du parcours sportif et des nombreuses pistes utilisées pour l'entraînement à vélo qu'a démarré il y a dix ans, l'aventu-

re du Montpellier Triathlon. Un club qui compte aujourd'hui 355 adhérents, dont 115 compétiteurs, et qui fonctionne autour de trois axes prioritaires :  
- un club d'élite avec une équipe homme et femme en 1ère division, et un titre de vice-championne d'Europe des clubs ;  
- un club de jeunes avec une championne du monde junior Nicole Hacket, une championne de France Junior, Delphine Py et deux espoirs J.P. Alcaraz et L. Puyal ;  
- un club à vocation sociale conventionné par Place aux Sports sur le quartier de la Rauze...

«L'objectif du club est de maintenir sa place dans l'élite en s'appuyant sur la création d'une véritable école de triathlon qui permettrait de former sur place de futurs champions. Près de 150 à 200 enfants fréquentent aujourd'hui notre école de natation. C'est un vivier extraordinaire, une opportunité pour amener les jeunes à une pratique ludique, permettant de varier les entraînements et maîtriser différentes techniques sportives». Classé aujourd'hui parmi les meilleurs clubs de Triathlon du sud de la France, le Montpellier Triathlon dispose également de créneaux d'aquagym destinés aux adultes et proposés les lundis à 19h et le vendredi à 20h à la piscine de la Rauze



## Montpellier Arc Club : Loisirs et Compétition

Inaugurée le 3 octobre, la salle couverte du Montpellier Arc Club, permet désormais au Club présidé par Bernard Palpant de disposer d'une surface d'entraînement de 182 m2 équipée de 5 cibles qui vient s'ajouter aux autres installations sportives qui en font l'un des clubs les mieux équipés du département et de la ligue. Une structure indispensable pour permettre au club de développer ses activités vers la compétition tout en ménageant l'esprit de convivialité qui l'anime depuis l'origine. «La Fédération du Tir à l'Arc est une des plus anciennes qui soit. Codifiée par les anglais, c'est une discipline ouverte à tous, pratiquée autant par les garçons que les filles. A partir de 11 à 12 ans, les enfants peuvent trou-

ver au club l'encadrement leur permettant de maîtriser rapidement les premiers gestes techniques. C'est une discipline nécessitant beaucoup de calme, de concentration mais aussi de détermination...» La distance des cibles varie selon le type de compétition : 18 mètres en salle, 50 et 30 mètres en extérieur, 90, 70, 50 et 30 mètres en distance Olympique. A cette première difficulté, s'ajoute la régularité exigée par le nombre de flèches tirées (60 en compétition) qui nécessitent une préparation mentale et physique adéquates. «Un entraîneur diplômé d'état entraîne régulièrement un pôle compétition d'une quinzaine de personnes. Au palmarès du Montpellier Arc Club, figurent de nombreux podiums lors de

championnats départementaux et de ligue, ainsi qu'une qualification aux championnats de France. C'est un axe important de notre développement, même si la grande majorité de nos adhérents (50 à 80 licenciés) sont heureux de se limiter à une pratique de loisirs. L'animation prévue au sein du club garantit une ambiance conviviale, rythmée par les fêtes et le calendrier sportif...»

Montpellier Arc Club  
28, cours Gambetta  
34000 Montpellier  
Tél : 04 67 52 40 37 /  
04 67 64 35 38 /  
04 67 92 80 87



Montpellier Arc Club : côté sportifs et côté bénévoles



### Calendrier Sportif

#### HANDBALL

- MHB-Ivry si qualif C.E. 4 novembre - 20h30 Palais des sports René Bougnol
- MHB - Ivry ou 1er match si qualif 8 novembre - 16h00 Palais des Sports René Bougnol
- MHB - Bordeaux si qualif C.E. 5 décembre - 20h00 Palais des Sports Pierre de Coubertin

#### AUTOMOBILE

- 41ème Critérium des Cévennes 6 au 8 novembre Parc des Expositions de Montpellier

#### FOOTBALL

- MHSC/PSG 7 novembre - 20h00 Stade de la Mosson
- MHSC/Auxerre 14 novembre - 20h00 Stade de la Mosson
- MHSC/Le Havre 4 décembre - 20h00 Stade de la Mosson

#### RUGBY

- Tournai Jeunes du MRC 11 novembre Domaine de Grammont
- MRC/Tyrosse 15 novembre - 15h00 Stade Sabathé
- MRC/Valence d'Agén 6 décembre - 15h00 Stade Sabathé

#### VOLLEY-BALL

- MUC Volley-Tours 11 novembre - 20h00 Palais des Sports René Bougnol
- MUC Volley-Asnières 14 novembre - 20h00 Palais des Sports René Bougnol
- MUC Volley-Cannes 28 novembre - 20h00 Palais des Sports René Bougnol
- MUC Volley-Toulouse 9 décembre - 20h00 Palais des Sports René Bougnol

#### BASKET-BALL

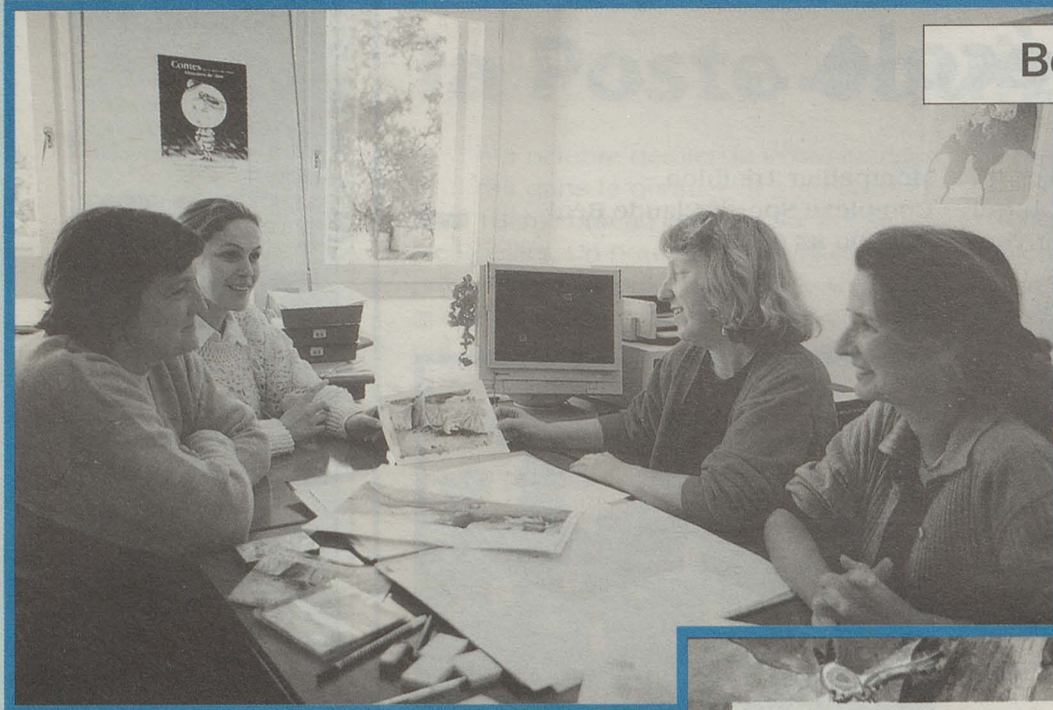
- M.B. - Châlons/Saône 14 novembre - 20h00 Palais des Sports Pierre de Coubertin
- M.B. - Gravelines 5 décembre - 20h00 Palais des Sports Pierre de Coubertin

#### ATHLÉTISME

- Les 20 kilomètres de Montpellier 29 novembre - 10h00 Place du Nombre d'Or

# agenda

## Benjamins Media : Ecoute ce livre... !!!



Régine Michel,  
responsable de Production  
Muriel Denisot : Comptable  
Jocelyne Kindermans, secrétaire  
Sandra Boucher,  
Responsable de la  
Communication

## Petit Chat découvre le monde



Claire Ubac

Emma Schulman

Association Benjamins Media

Depuis un peu plus de dix ans, l'Association montpelliéraine Benjamins Media, créée par Régine Michel, poursuit son expérience originale de la mise en son de textes de littérature enfantine. Sensibilisée, dès l'origine, aux difficultés que rencontrent les jeunes enfants aveugles ou de parents aveugles pour accéder au monde du livre, l'association avait imaginé un projet d'adaptation sonore et braille de livres de première lecture. Aujourd'hui, tout en poursuivant ce travail très spécifique, unique en France, Benjamins Media a élargi son lectorat et s'est doté de structures performantes qui lui permettent de réaliser intégralement des enregistrements de haute qualité. Une nouvelle collection de textes inédits destinés à tous les enfants de 3 à 10 ans, vient de permettre la publication d'un premier titre : "Petit chat découvre le monde". Disponible en livre CD ou livre-cassette, avec transcription en braille sur demande, cette histoire écrite par Claire Ubac et illustrée par Emma Schulman, conte l'histoire d'un chaton encouragé par sa mère à quitter son panier et partir à la découverte du monde. L'enregistrement, véritable mise-en-scène sonore, donne vie au texte. Les bruitages, la musique, les voix, éveillent l'imaginaire de l'enfant qui, bien avant de savoir lire, aime qu'on lui raconte des histoires et favorise l'éveil et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Les titres de Benjamins Medias sont disponibles uniquement par correspondance.

Benjamins Medias -  
Parc Euromédecine BP 4365  
34196 Montpellier Cedex 5  
Tél : 04 67 52 98 42 / fax : 04 67 04 44 00

## La nouvelle saison du Théâtre Iseïon

La saison 1998/1999 du Théâtre Iseïon ouvre ses portes à toutes les disciplines artistiques, laissant place aux Cabarets, Concerts classiques et au Théâtre. Les 12, 13 et 14 novembre, l'Agence Muller proposera le premier des trois cabarets modernes de la saison, respectant le principe des éditions précédentes : un metteur en scène différent pour chaque soirée, environ trente-cinq numéros en trois heures de spectacle et un concert final d'une heure, avec une scénographie originale, prévoyant un bar et une auberge sur la scène, ouvert non stop de 20h à 00h30...

Le 21 novembre, «Musiques en scène» présente aussi une version solistes et piano de «Candide» de Léonard Bernstein, suivi les 27, 28 et 29 novembre, ainsi que les 4, 5 et 6 décembre, par le spectacle de la Compagnie Nocturne créé à partir de textes d'auteurs contemporains pour célébrer le cinquantenaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Ce spectacle sera créé en collaboration avec Amnesty International et avec le soutien du District de Montpellier.

Pour Info : Théâtre Iseïon - 18, rue Fouques - 34000 Montpellier  
Tél : 04 67 58 38 15

## Appel aux Images

La Galerie Photo, organise jusqu'au 5 décembre une grande exposition consacrée aux Italiens. Le travail photographique de Gianni Berengo Gardin, s'inscrit dans le cadre du 20ème Festival du Cinéma Méditerranéen de Montpellier. En prévision d'une grande rétrospective consacrée au Mondial de Football (décembre à janvier prochains), Roland Laboye et son équipe, lancent un appel aux images réalisées par les Montpelliérains dans le cadre de cet événement. Un grand Mur d'Images sera réalisé dans un lieu encore à déterminer. Portez vos images à la galerie Photo (esplanade Charles de Gaulle) avant le 3 décembre 98. Elles vous seront restituées à la fin de la présentation, fin janvier 99.

Info : Tél - 04 67 60 43 11.



## L'Orchestre Philharmonique de Montpellier encourage la jeune création

Depuis très longtemps, l'Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon insère dans ses programmes, des oeuvres de musique contemporaine et permet à des compositeurs de notre temps de se faire entendre. Depuis 1992, l'aide de «Musique Nouvelle en Liberté» créé par Marcel Landowski, permet d'intensifier cette politique. L'action principale de cette association consiste à favoriser la présence d'oeuvres de musique d'aujourd'hui dans les programmes de concerts, en équilibre avec les compositions du répertoire, afin d'élargir l'audience de la musique de notre temps auprès du plus large public. Après le «Stratus» de Pascal Zavaro, en attendant la «Symphonie n°3» de René Koering, l'Orchestre présente le 27 novembre, la création de Marco-Antonio Pérez-Ramirez, «All Over»... Né en 1964, à Santiago du Chili, Marco-Antonio Perez-Ramirez suit des études de guitare classique auprès du maestro espagnol Alberto Ponce, d'écriture et de composition musicale avec Sergio Ortega et Jean-Michel Bardez, parallèlement à des études supérieures en mathématiques. Après de nombreux concerts en tant que soliste, il se consacre aujourd'hui complètement à la composition. Son répertoire comporte des oeuvres solistes et pour ensemble (Canto, Relieves, Fragmentos, Traces, Sillons...) qui ont été interprétées dans divers festivals de musique contemporaine en Europe et Amérique Latine. Il aime travailler avec des artistes de disciplines diverses, et notamment avec Laurence Saboye, chorégraphe, et Christophe Donner, écrivain. Lauréat de la Fondation Khatchatourian, boursier de l'UNESCO, sa pièce «All Over» créée à Montpellier au Corum, est une commande de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier et sera dirigée par le chef anglais, Martyn Brabbins...

27 novembre - 20h30 - Corum  
Haydn - Perez Ramirez - Bartok - Sibelius



Jean Dauverchain, Président de l'Université du Tiers Temps



9 octobre : Assemblée générale de l'U.T.T. (de gauche à droite : M. Marchal, M. Prouteau, Mme Prossier, Mme Begin, Prof. Dauverchain, Mme Reinteau)

## Université du Tiers Temps de Montpellier

### Vive les Etudiants !

Le 9 octobre dernier, à la Salle Rabelais, l'Assemblée Générale de l'Université du Tiers Temps, était l'occasion de faire le point sur ce service commun inter-universitaire qui s'adresse aux «étudiants» de tous âges, de plus en plus nombreux à être intéressés par un programme sans cesse enrichi et diversifié.

Pour le professeur Dauverchain, président de l'U.T.T., l'essentiel des activités de l'association s'élabore autour de la notion de "savoir partagé". "Quatre points me semblent définir les contours de cette structure créée il y a 24 ans : l'inter-activité, la tolérance, la convivialité et la dynamique de groupe..." Entre l'enseignant qui dispense ses connaissances et celui qui les reçoit, l'U.T.T. encourage en effet un dialogue qui rompt avec les schémas traditionnels d'un apprentissage passif et d'une hiérarchie établie. Chacun, à l'U.T.T. peut apprendre de l'autre. Ce "laboratoire de la tolérance" permet ainsi à tous les âges, les opinions, les races, les philosophies de se rejoindre et de constituer le creuset d'une tolérance réciproque où l'on peut se connaître, se rencontrer. "L'Université du Tiers-Temps, permet aussi à beaucoup de lutter contre la solitude. Des études récentes ont démontré que 30 % des personnes âgées souffraient de solitude. Non pas, simplement d'isolement, mais de ce sentiment défini comme une sensation douloureuse de manque éprouvée de façon permanente ou transitoire..." 1600 inscrits en 98, 37 cours, 148 conférences, 440 personnes inscrites en "langues vivantes", 60 en ateliers "dessin-sculpture", 108 en "éducation physique"... Ces chiffres qui expriment le succès et le dynamisme de l'Université du Tiers-Temps, reflètent aussi la grande variété de son programme qui essaie de s'adapter au mieux à la demande exprimée. Parmi les nouveautés de l'année, l'Université du Tiers Temps, propose un cours de chinois, et des rencontres "cinéma" hebdomadaires, animées par Béatrice Malige-Dufresne, monteuse et réalisatrice de films. Le partenariat avec l'Association Montpelliéraine Universitaire Culturelle et Sportive (A.M.U.C.S.) permet de prolonger et compléter l'action de l'U.T.T.. Plus de douze activités différentes sont proposées et modulées en fonction des âges ( randonnées pédestres, sorties touristiques, natation, golf, yoga...). La moyenne d'âge des adhérents à l'U.T.T. est estimée à 64 ans, et les deux doyennes de l'association, Mme Legrand (née en 1901) et Mlle Barat (née en 1904) illustrent parfaitement les propos du Professeur Dauverchain qui estimait dans son expérience professionnelle, ne pas avoir cherché à empêcher le vieillissement, mais s'être battu "pour permettre le plus longtemps de préserver son indépendance..."



## COURS - ATELIERS DE L'U.T.T.

Mémoire d'Or - Club Photographique - Culture cinématographique - Littérature - Education Physique - Anglais - Allemand - Espagnol - Occitan - Espéranto - Italien Chorale - Culture Musicale - Dessin-Peinture - Sculpture-sur-bois - Atelier dessin de perfectionnement - Calligraphie Chinoise.

## ACTIVITÉS DE L'A.M.U.C.S.

Randonnées Pédestres - Sorties Touristiques et Culturelles - Arts Plastiques, Musique, Théâtre, Danse - Voyage - Bridge - Séjour en Montagne et Ski - Natation - Fêtes et Manifestations - Golf - Scrabble - Yoga...

Inscriptions et Informations :  
Tous les jours - 2, Place Pétrarque,  
de 14h à 16h30  
Tél : 04 67 60 66 73



Mme Legrand et Mlle Barat, les doyennes de l'U.T.T.

## Ciné-Club Jean Vigo

### Poussières d'Étoiles

C'est avec la somptueuse version de "Une étoile est née", réalisée en 1954 par Georges Cukor, avec Judy Garland et James Mason dans les principaux rôles, que le ciné-club Jean Vigo entame la saison 98-99. 14 chefs d'oeuvre du cinéma mondial raviront les cinéphiles les plus exigeants. Les séances ont lieu le jeudi, à 20h30 au Centre Rabelais (Boulevard Sarrail)

Rens : Ciné-club Jean Vigo - 6, rue de la Vieille-Aiguillerie  
Tél : 04 67 66 36 36

## Messe de l'An 2000

Rencontre de la danse et du sacré, le 2 décembre à 14h et 21h, à l'Opéra Comédie avec "Messe de l'an 2000", un spectacle auquel participent : les académies de danse Nicolas, Sylvie Cavier, la danseuse indienne Flora Devi, des danseurs malgaches et l'ensemble de Gospel Black and White et Juniors. BILLETS en vente à l'Opéra Comédie  
Tél : 04 67 60 19 80

## The Black & White Gospel Singers

The Black & White Gospel Singers regroupent 7 chanteurs et musiciens qui offrent leurs voix chaleureuses à un style musical en pleine évolution. Si Gospel et Negro Spiritual traditionnels constituent la base sur laquelle s'appuie leur talent de créateurs, leur ouverture artistique se nourrit des mélanges et métissages qui caractérisent le groupe, pour donner une musique vivante et riche.  
6 et 7 novembre 98 - Eglise Ste-Thérèse.

## Les Mardis de l'Université

Pour la troisième année consécutive, la Bibliothèque Gutenberg s'associe avec l'Université Paul Valéry et propose au rythme de deux mardis par mois, à 18h30, un cycle de conférences publiques. Après "l'âge héroïque du tour du monde de Magellan à Cook" et "les origines du langage", ces conférences publiques et gratuites aborderont "Le Royaume Uni, de Margaret Thatcher à Tony Blair" (mardi 17 novembre), et la "Musique à Montpellier aux XVIIIème et XVIIIème siècles" (mardi 1er décembre).  
Bibliothèque Centrale Gutenberg - Boulevard Sarrail.

## Zenith

N'oubliez pas vos grands rendez-vous de Novembre : Holiday on Ice, Lara Fabian, Deep Purple, les Chippendales, Mano Solo, Michel Fugain, Passi, Murvini, Frédéric François, Jimmy Page & Robert Plant, Serge Lama...

Zenith - Av. Albert Einstein  
Tél : 04 67 64 68 83.

## Centre Lacordaire

Au programme de novembre : Peguy, la crise de l'humanité, par J.F. Durand, (jeudi 12 novembre - 20h30 - 6, rue des Augustins) ; Cap sur Saturne et Titan !, par Michel Blanc (jeudi 26 novembre - 20h30 - Gd Amphi, Fac des Sciences - Pl. Eugène Bataillon).  
Info. : 04 67 66 02 00.

## Club Lyrique de Montpellier

La dynamique association de défense de l'Art Lyrique, présidée par Jean-Marie Boher, poursuit ses activités, avec une programmation de plusieurs concerts débutant le 7 novembre à la Salle Molière à 17h et consacrée aux "voix nouvelles". La brochure des "voyages" lyriques organisés tant en France qu'à l'étranger est disponible.

Info : Club Lyrique de Montpellier - 8, av. du Pont Juvénal - 34000 Montpellier - Tél : 04 67 64 47 62.



# CHU de Montpellier l'excellence

- *Merci à la direction et aux cadres*
- *Merci aux chefs de service et au personnel médical*
- *Merci aux infirmières*
- *Merci à tout le personnel du C.H.U.*

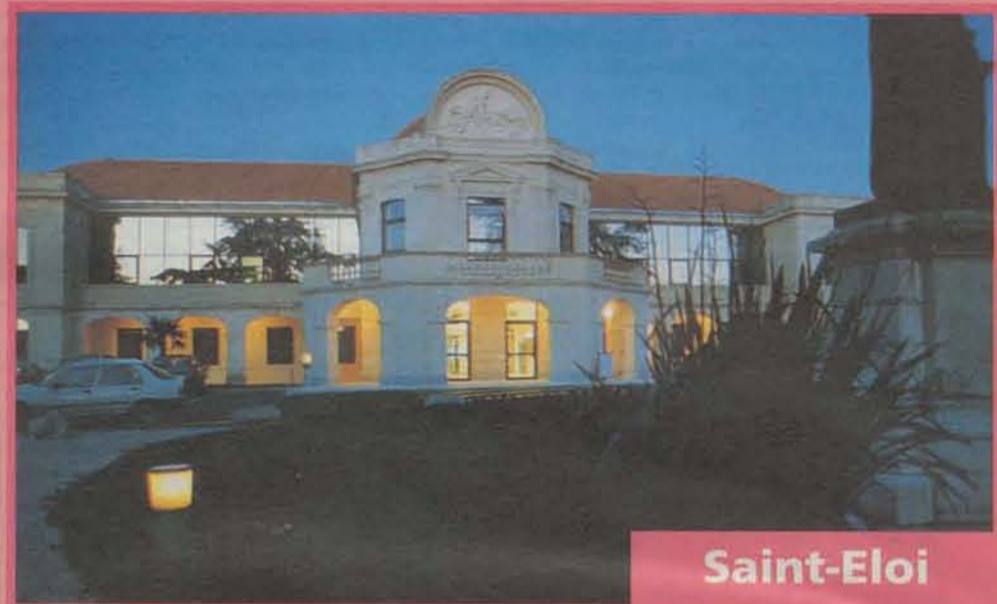
Georges Frèche,  
président du Conseil  
d'Administration du  
C.H.U. de Montpellier

La grande œuvre de réhabilitation des hôpitaux s'achève\*



**Lapeyronie**

Ouvert en 1983,  
il constitue  
l'un des piliers  
de l'activité  
du CHU  
de Montpellier.



**Saint-Eloi**

Cet établissement,  
héritier des vieux  
hôpitaux de  
Montpellier  
a été entièrement  
réhabilité  
de 1988 à 1997.

**La Colombière**



La fin de la réhabilitation de cet ancien asile,  
construit en 1906, est la priorité de l'année 1999  
et des années suivantes.

Construit de 1968 à  
1970, est en cours de  
modernisation,  
les travaux ayant  
débutés en 1993

Ouvert en 1992,  
c'est le dernier né  
des hôpitaux  
de Montpellier

**Gui de Chauliac**



**Arnaud de Villeneuve**



\*Georges Frèche, président du Conseil d'Administration du CHU, en place depuis 1977.  
André Jullian, directeur du CHU jusqu'en 1990, Guy Vergne, directeur général du CHU depuis 1990..

# MONTPELLIER

## en Images



2 octobre

Au Domaine de Méric, Georges Frêche, entouré de Louis Pouget, adjoint au Maire, délégué aux Services Techniques, Yvan Velay, Vice-Président du District, Conseiller Municipal délégué à la mise en place de la 1ère ligne de Tramway, Christiane Germain, Vice-Présidente du District, déléguée à la mise en place du Tramway, Michel Montazel, Directeur de la SMTU, conviait pour un déjeuner, les chefs d'entreprise ayant participé au cours de l'été aux travaux de chantier du Tramway.



2 octobre

Plusieurs centaines des membres de l'Age d'Or ont assisté à Grammont à une animation mise en place par la Prévention Routière afin de tester leur connaissance du code de la route et d'évaluer leur vision et leurs réflexes. Une information complète leur a été donnée sur les moyens de transport à Montpellier, l'utilisation des giratoires, les effets dangereux des médicaments. Robert Subra, Président du Comité de l'Hérault de la Prévention Routière et Henry Jaccarino, Directeur, étaient présents pour cette journée de sensibilisation.



3 octobre

Inauguration du 16ème bureau de Poste de Montpellier aux Arceaux. De g. à d. : Alain Valentin, directeur du Groupement Postal Le Montpelliérain, Robert Penalva, directeur de la Poste de l'Hérault, Georges Frêche, député-maire, Monique Pétard, Conseillère Municipale, Conseillère Générale et Thierry Lepont, chef d'établissement de Montpellier les Arceaux. (cf notre article page 12)



3 octobre

Le Montpellier Arc Club dispose d'un nouveau stand de tir au Gymnase Ferrari. Un équipement qui devrait permettre au club de Bernard Palpan de s'orienter davantage vers la compétition tout en préservant ses objectifs de convivialité. Georges Frêche, député-maire, Christian Bénézis et Christian Bouillé, Conseillers Municipaux, Conseillers Généraux étaient présents pour l'inauguration. (cf notre article page 13)



3 octobre

Thierry Quet, Président du Montpellier Triathlon, absent lors de la remise des Grammont d'Or le 11 septembre dernier, a reçu la médaille de la Ville de Montpellier des mains de Georges Frêche, en présence de Christian Bénézis, adjoint aux sports, lors de l'inauguration du siège social du club au complexe de la Rauze. (cf notre article page 13)



Brigitte Jacques, Présidente Fondatrice, et les sémillantes "Majors Girls de Montpellier", ont rehaussé de leur grâce et de leur talent de nombreux rendez-vous festifs, comme la Coupe du Monde en juin 98.



4 octobre

"L'Étoile Bleue" reconnue pour son excellence - La célèbre batterie fanfare de Montpellier a participé le 4 octobre à Castres au concours de la confédération musicale de France. A l'issue de ce concours, l'Étoile Bleue a été classée dans la division "Excellence". Une reconnaissance de la grande qualité musicale du groupe, acquise par de longues années de travail. Bravo aux 31 musiciens, au jeune président Michaël Jouette, au directeur musical Patrick Miralles, et au président d'honneur et adjoint à la direction, Mario Mestéjanot. (Le 21 novembre, l'Étoile Bleue donnera un concert au profit des Restaurants du Cœur dans un lieu qu'il reste à préciser)



9 octobre

Pour la deuxième année consécutive, la Médiathèque Victor Hugo, a organisé dans ses locaux de la rue Guillaume Janvier, un concert de l'Orchestre Philharmonique, dirigé par Jacques Prat, à l'initiative du Comité de Quartier Croix d'Argent-Sabines, présidé par Michel Fargier



9 octobre

Inauguration de la 50ème Foire Internationale de Montpellier au Parc des Expositions, en présence de Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Artisanat et de Bernard Michel, adjoint au maire, délégué au développement économique. Sur le stand de la Ville, consacré à Odysseum, le Montpellier Hockey-Club a assuré une animation préfigurant la patinoire districale qui figurera au même titre que le Multiplexe, le planétarium, l'aquarium, les pistes de bowling-karting, parmi les pôles d'attraction de ce grand projet prévu à l'horizon 2000.



7 octobre

Inauguration du Square des Arceaux, nouvel espace vert en centre-ville, conçu dans l'esprit des jardins du XIXème siècle, en présence de M. Bonnefont, secrétaire administratif de l'association Arceaux Vie Active, de M. Khérif (association Développement Culturel et Sportif de Montpellier), de M. de Segonzac, ancien consul de France au Portugal, et de son fils.



3 octobre

Inauguration de la "Providence", Résidence pour personnes âgées de la Mutualité de l'Hérault, en présence d'André Vezinhet, Président du Conseil Général, de M. Cros, Président de la Mutualité de l'Hérault et M. Dangé, Président de l'Union Nationale Mutualiste



9 octobre

A l'occasion du 80ème anniversaire de la fin de la guerre 1914-1918 et dans le cadre des relations suivies entre Montpellier et la Belgique, comme en témoigne la récente visite de M. Rens, ambassadeur de Belgique à Paris, Georges Frêche, le bâtonnier Bernard Fabre, délégué aux Relations Internationales, Hélène Mandroux-Colas déléguée à la communauté Belge et Philippe Saurel, Conseiller Municipal, Conseiller Général du 3ème canton, ont rendu hommage, en présence de Maître Muriel Léon, vice-président de la Chambre de Commerce Franco-Belge du sud de la France, au roi des Belges Albert 1er et aux combattants Belges morts pour libérer la France et la Belgique



9 octobre

Plus de 500 personnes ont assisté au Gymnase Gambardella à la réunion prévue pour le 1er canton, en présence du Maire, des représentants du Conseil Municipal et des Services Techniques de la Ville de Montpellier. Le 16 octobre, ce sont 350 personnes qui étaient rassemblées à la Salle des Aubes pour suivre la réunion organisée pour le 4ème canton



10 octobre

Plus de 1000 nouveaux Montpelliérains ont été reçus en toute convivialité par la Municipalité. Après une présentation des maquettes dans le hall de la Mairie, une visite de la ville avec les guides de l'Office de Tourisme, Georges Frêche et l'équipe municipale ont accueilli les nouveaux Montpelliérains au Corum, leur exposant le passé historique et l'avenir de Montpellier...



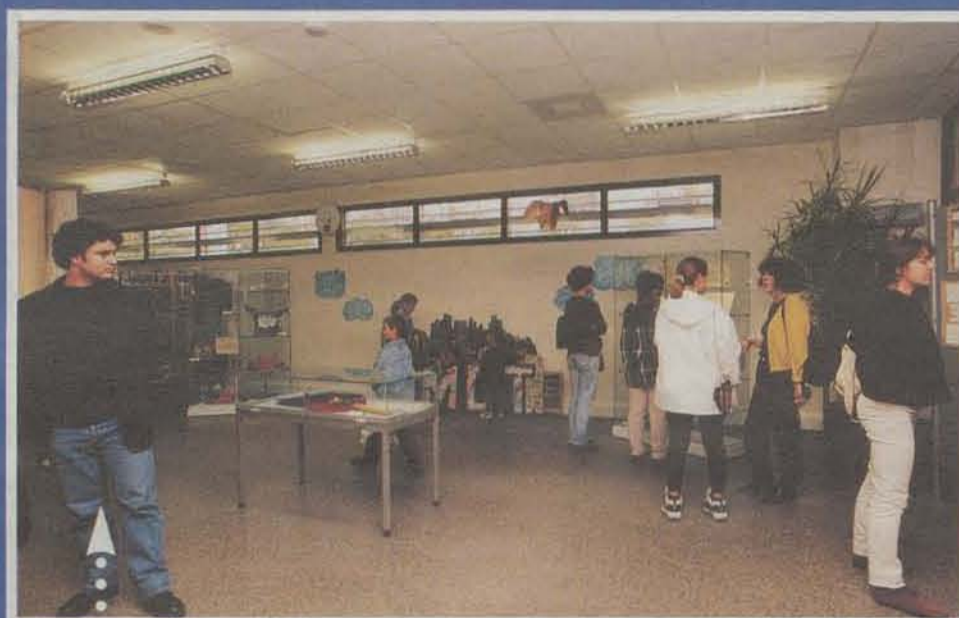
13 octobre

Dans le cadre de ses expositions "découverte" mettant en avant les passions des Montpelliérains, la Maison Pour Tous André Chamson a demandé à Rémi Souche, membre de la Société Occitane d'Orchidologie de présenter une exposition photographique d'orchidées sauvages qui poussent dans la garrigue, tout autour de Montpellier. Une exposition qui a rencontré auprès du public et des scolaires du quartier La Martelle, un très grand succès.



13 octobre

Christophe Moralès, Adjoint au Maire, délégué à l'écologie, a fait visiter la station de compostage du Centre Demeter à Monsieur Peytavi, Président du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple des Aspres (P.O.) et une délégation d'élus, dans le cadre d'un projet d'implantation d'une plate-forme de compostage de déchets verts sur la commune de Thuir.



16 octobre

Vernissage de l'exposition "le Mot se livre par l'objet", réalisée par l'IFAD Paillade (organisme de formation et d'insertion géré par l'association Peuple et Culture) à la Médiathèque Jean-Jacques Rousseau.



16 octobre

Transfert des cendres de Lydie Ricard et de sa soeur Jeanne Wilson dans le cenotaphe de Louis Xavier de Ricard (1843-1911), majoral du félibrige, à la demande de l'association des Amis de Lydie et Louis Xavier de Ricard, présidée par André Richard, en présence de Mme Andrée Jeoffroy, petite fille de Louis Xavier de Ricard, de ses petits enfants, des élus de la ville, Raymond Dugrand, Henri Talvat et Philippe Saurel, de Philippe Carbone, Président de l'Institut d'Etude Occitane, de Pierre Fabre, Capoulié du Felibrige.



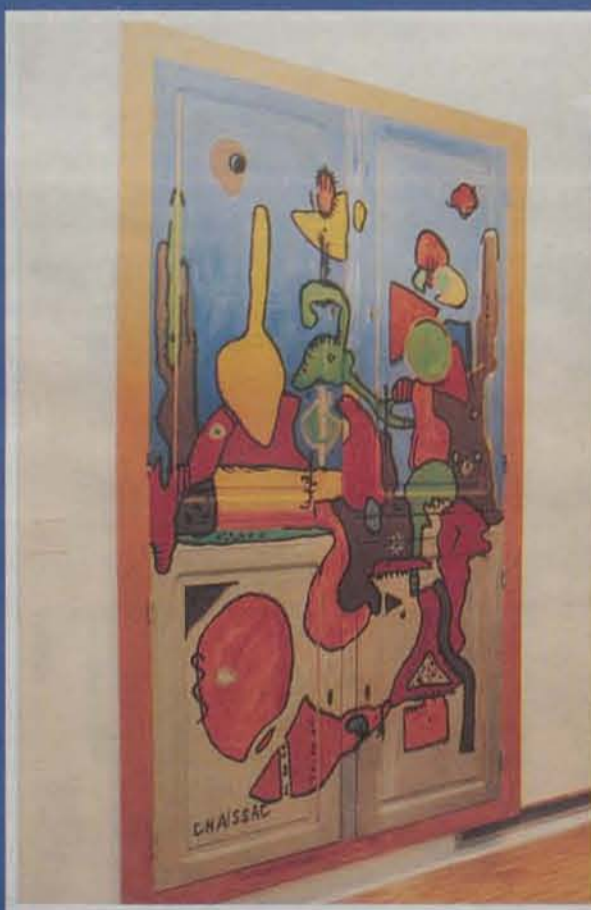
17 octobre

Inauguration de l'exposition Gaston Chaissac au Pavillon du Musée Fabre en présence des élus de la Ville de Montpellier, de Michel Hilaire, conservateur du Musée-Fabre, de Mme Annie Chaissac, fille du peintre et de Mme Claude Allemand-Cosneau, conservateur en chef du musée des Beaux-Arts de Nantes, commissaire de l'exposition. Les Montpelliérains pourront visiter cette rétrospective hommage au grand peintre représentant de l'art brut jusqu'au 3 janvier



17 octobre

Au Jardin de Bagatelle du Val de Croze, la Confédération Syndicale du Cadre de Vie, présidée par Mme Bascoul, organisait en liaison avec le Bus Info Jeunes, les Maisons Pour Tous Saint-Exupéry et Marcel Pagnol une foire aux Associations qui a permis aux habitants du quartier de se retrouver et de découvrir les différents services d'accueil, de soutien scolaire et de conseils délivrés par des associations spécialisées.



# Montpellier au quotidien

Novembre 1998 / N°222

## Spécial 1<sup>er</sup> Canton



## er Canton

### L'association du Nouveau Sainte Anne soutient la vocation artistique du quartier

Tout commence dans les années 90, la Place Sainte-Anne servait de parking, les vieux immeubles du XVIII<sup>ème</sup> siècle n'étaient pas ravalés et réhabilités. L'église Sainte Anne datant du XIX<sup>ème</sup>, avec son clocher de 70 mètres, le plus haut de Montpellier, était abandonnée, il n'y avait plus de messes. C'était sans compter avec la passion et la volonté de Marc Maimaran qui, travaillant depuis des années dans le quartier,

en était tombé très amoureux.

"C'est le plus beau quartier de la ville et je ne supportais plus de le voir à l'abandon.

Aussi avec quelques personnes qui vivaient ou travaillaient à Sainte-Anne nous nous sommes, groupés et avons créé l'association du nouveau Sainte Anne, dont le but est de réhabiliter le quartier et de l'animer avec des fêtes populaires et culturelles".

Côté réhabilitation, les choses sont allées bon train : fini le parking sauvage sur la place, qui désormais fait parti du secteur piétonnier, l'église désaffectée par l'Evêché, est aménagée par la Ville et devient le Carré Sainte-Anne, aujourd'hui haut lieu d'expositions, en particulier d'oeuvres contemporaines. Les immeubles du quartier bénéficiant d'une OPAH ont retrouvé leur lustre d'antan, grâce aux opérations de ravalement.

Côté animation, sous l'égide de Marc Maimaran, d'Ida Anselmo, et de Roger Prunac, la fête se réveille



Roger Prunac, Marc Maimaran et Roger Igounenc en compagnie de Bernard Michel, Adjoint au maire à la foire aux santons au Carré Sainte-Anne

à Sainte-Anne.

L'association renoue avec la tradition populaire des carnivals et intervient dans les écoles du quartier. En décembre, une grande foire aux santons annonce Noël et fait l'admiration des petits et des grands devant l'art et le savoir-faire traditionnel des santonniers.

Tous les mois de juin, l'association du Nouveau Sainte-Anne divinement influencée par le voisinage du Conservatoire de Région et des luthiers qui travaillent sur la place,

organisent des concerts gratuits où la grande musique est servie par de jeunes talents

Enfin, une fois par an, a lieu une grande mostra du livre ancien.

Le voeu de Marc Maimaran et de l'association du Nouveau Sainte-Anne est de pérenniser les animations culturelles dans le quartier et d'attirer de jeunes peintres pour faire de Sainte-Anne, un nouveau Montmartre.

### Les élus de votre canton



**Bernard Fabre**  
Adjoint au Maire

Délégué aux relations internationales, aux professions libérales, aux jumelages et à la maison des Relations Internationales.



**Bernard Michel**  
Adjoint au Maire

Délégué au développement économique (relations avec la CCI et la Chambre des Metiers, Petite et Moyenne Entreprise, commerçants et artisans), aux affaires commerciales, aux taxis, à l'Antigone de l'Artisanat, à l'Office du Tourisme de la Région de Montpellier, aux relations aux communautés hollandaises et anglaises auprès de M Fabre.



**Michel Guibal**  
Conseiller municipal

Délégué aux relations à l'Office de Tourisme de la Région de Montpellier, au personnel municipal auprès de Mme Mandroux-Colas, à l'association des Maires de l'Hérault.



**Marie Francalanci**  
Conseillère municipale

Déléguée aux Halles et Marchés, aux autorisations temporaires d'occupations du domaine public, à la Chambre de Commerce et d'Industrie, aux illuminations des fêtes de fin d'année.



**Jacques Martin**  
Conseiller municipal

Délégué auprès de M Fabre, aux relations avec les communautés vietnamienne, cambodgienne, laotienne, arménienne et libanaise, aux relations avec Tiberiade, aux relations avec les Tribunaux et la Police Municipale.

**Jean-Pierre Bouvier**  
Conseiller municipal

Installé dans ses fonctions au Conseil Municipal du 26 novembre 1998, sera délégué sur le 1er canton.

**QUEL CIRQUE**  
affiches, jouets, animations ...

**EXPOSITION**  
19 DEC 98 - 7 FEV 99  
Carré Sainte Anne  
04 67 00 82 42 / 82 11

### Les «enfants rois» du 1er canton

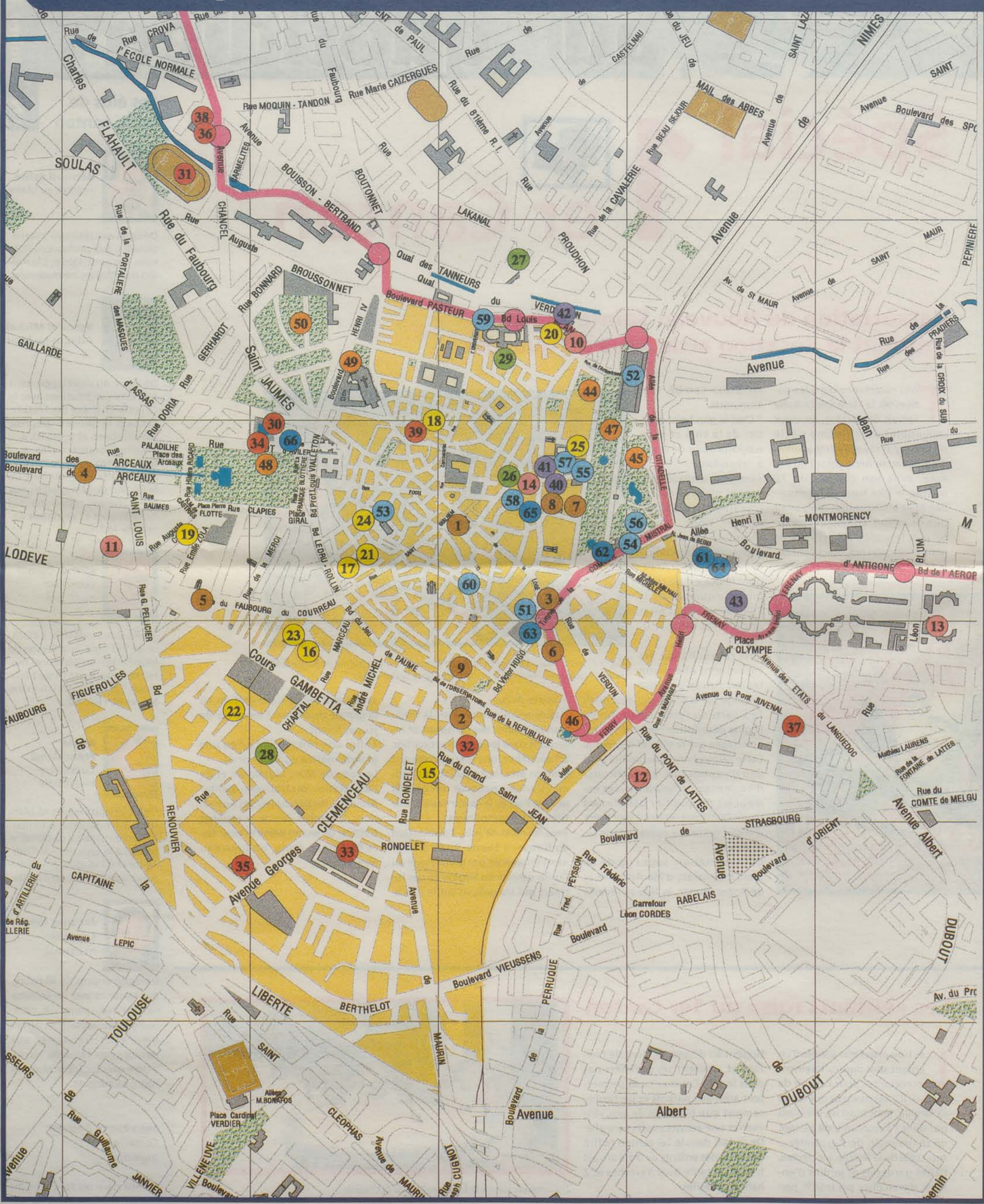
Les trois premières années d'un enfant sont particulièrement importantes pour l'avenir de celui-ci. Il y découvre ce qui fonde sa famille, mais aussi ses premiers pas dans l'autonomie de penser, de se mouvoir, de s'exprimer... Aux cotés de la famille, les crèches, haltes garderies et jardins d'enfants, mis en place par la ville, par-

ticipent au développement de l'enfant et assurent ses premiers pas dans la cité. Ces structures permettent aussi aux parents et particulièrement aux mamans de pouvoir exercer une activité professionnelle. De ce fait, dans le 1er canton l'offre de garde des enfants de 0 à 3 ans est très importante avec 3 crèches et 2 haltes-garderies.



Les «enfants rois» à la halte-garderie de la Coupole

# LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX DU 1ER CANTON



## LES ENDROITS OU IL FAIT BON SE RENCONTRER

- Halles Castellane**  
Rénovées en 93, les halles sont ouvertes tous les jours de 6h à 13h.
- Halles Laissac**  
Ouvertes tous les jours jusqu'à 13h00
- Marché de la Comédie**  
Du lundi au samedi, de 7h à 13h, jusqu'à 19h le samedi du 1er octobre au 31 mai.
- Marché des Arceaux**  
Du lundi au samedi de 7h00 à 13h30. Une part importante est consacrée aux producteurs biologiques (forum des collectionneurs tous les samedis de 8h à 13h).
- Marché du Plan Cabanes**  
Tous les jours de la semaine de 7h00 à 13h30.
- Espace Montpellier Jeunesse**  
Lieu d'information et de rencontre des 15-25 ans. Ouvert du lundi au vendredi de 12h à 18h.  
6, rue Maguelone - Tél : 04 67 92 30 50.
- Centre Rabelais**  
Un ancien cinéma transformé en salle de spectacles, de conférences et de réunions.  
29, boulevard Sarraïl - Tél : 04 67 60 53 70.
- Club Albert 1er**  
Place Albert 1er  
Tél : 04 67 52 27 70
- Club Docteur Bonnet**  
34, rue des Etuves.  
Tél : 04 67 60 76 02.

## LES ENDROITS OU IL FAIT BON APPRENDRE

- Ecole maternelle Anatole-France**  
2, rue Général Lafon -  
Tél : 04 67 92 02 96.
- Ecole maternelle Francis-Garnier**  
2, rue Général René -  
Tél : 04 67 92 35 42.
- Ecole maternelle Pasteur**  
15, rue Saint-Sépulcre -  
Tél : 04 67 60 64 96.
- Ecole maternelle Jean-Jacques-Rousseau**  
21, rue d'Aigrefeuille - Tél : 04 67 60 61 94.
- Ecole primaire Auguste-Comte**  
2, rue Emile Zola - Tél : 04 67 92 35 52.
- Ecole primaire Louis-Blanc**  
8, boulevard Louis-Blanc -  
Tél : 04 67 60 30 11
- Ecole primaire Lamartine**  
30, rue Valfère - Tél : 04 67 60 62 05.
- bis. Ecole primaire Sévigné**  
5, rue Bernard-de-Trévis -  
Tél : 04 67 92 35 48.
- Ecole primaire Gambetta.**  
20, rue des Soldats -  
Tél 04 67 92 35 53.
- Le Conservatoire National de région**  
Plus de 1000 élèves peuvent y apprendre la musique, le chant, la pratique d'un instrument, l'art dramatique, la danse, l'orchestre, l'écriture, l'analyse et l'esthétique musicale.  
14, rue Eugène Lisbonne -  
Tél : 04 67 60 79 33.
- Bibliothèque Gutenberg**  
Les services de la bibliothèque centrale (salle d'étude, salle d'actualité, service de prêt jeunesse et adultes) actuellement situés à côté du musée Fabre déménageront dans un nouveau bâtiment qui sera construit à Antigone et regroupera également les archives municipales. Ouverte mardi, mercredi, vendredi de 10h à 18h30. Jeudi de 14h à 18h30. Samedi de 10h à 18h. Fermée le lundi. 37, boulevard Bonne Nouvelle -  
Tél 04 67 60 16 16.

## LES ENDROITS TONIQUES OU L'ON FAIT DU SPORT

- Piscine Pitot**  
Cette piscine de 25m, créée dans le cadre de l'aménagement de l'Espace Pitot est ouverte au public. Entrée rue Pitot, rue de Gouan - Tél : 04 67 52 58 89.
- Stade d'athlétisme Philippides**  
Un équipement modèle qui accueille des grandes compétitions nationales et internationales. Avenue Charles-Flahaut.
- Gymnase de la Babote**  
Un équipement performant comprenant une salle de musculation, une salle pour la gymnastique, la danse, le yoga. 12, rue Parlier.
- Gymnase Amélie Blanchard**  
Rénové, il est utilisé par les élèves et les associations du quartier (arts martiaux, danse, volley). Rue de Bercy.
- Gymnase du Peyrou**  
Salle d'arme mise à disposition du MUC Escrime. Entrée rue Pitot, rue de Gouan.
- Gymnase Gambardella**  
Ouvert aux clubs, aux écoles et aux associations du quartier Clémenceau. Rue Bourrelly
- Salle Achille**  
Rénovée en 1989, elle est utilisée par Montpellier-Le-Crès Tennis de Table. Place Marcel Godechot.
- Salle Auguste-Caulet**  
Salle du boxing club où s'entraînent tous les amateurs du noble art (sous convention ville). Rue de Tarragone.
- Mur d'escalade Achille**  
Un excellent outil d'entraînement largement utilisé par "Place aux sports" pour l'initiation et le perfectionnement, grâce à la présence d'un moniteur spécialisé. Salle Achille - Avenue Chancel.
- Plateau sportif J.J. Rousseau**  
Rue Aigrefeuille.

## LES ENDROITS D'EMOTION

- Opéra Comédie - Opéra Berlioz**  
L'Opéra Comédie, chef d'oeuvre de l'architecture théâtrale du XIXème et l'Opéra Berlioz, grandiose salle de 2000 places au Corum, proposent une des plus importantes saisons lyriques de France.  
11, Bd Victor-Hugo  
Tél : 04 67 60 19 80  
Tél : 04 67 60 19 99 (location).
- Le Corum**  
Le Corum, Opéra et Palais des Congrès, réunit en un site unique 3 auditoriums (2010, 745 et 318 places), des salles d'exposition et de réception, 12 salles de commission. Esplanade Charles de Gaulle -  
Tél : 04 67 61 67 61.
- Carré Sainte-Anne**  
Ouvert du mardi au dimanche de 13h à 18h. 2, rue Phillipy -  
Tél : 04 67 60 82 11 - 04 67 60 82 42.
- Espace Photo-Visions**  
Installée sur l'Esplanade en 1997, la galerie organise et accueille de nombreuses expositions. Tél : 04 67 60 43 11.
- Musée Fabre**  
Un fonds d'oeuvres très riche, de grandes expositions temporaires, un service éducatif et des expositions permanentes. 39, Bld Bonne Nouvelle -  
Tél : 04 67 14 83 00.
- Pavillon du Musée Fabre**  
Aménagé sur l'Esplanade, il permet d'accueillir des grandes expositions temporaires.
- Musée Sabatier d'Espéyran**  
6, rue Montpellier -  
Tél : 04 67 14 83 00.
- Musée du Vieux Montpellier**  
Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30. samedi de 13h30 à 17h  
2, place Pétrarque - Tél : 04 67 66 02 94
- Centre chorégraphique national**  
Ouvert fin 1995 dans l'ancien couvent des Ursulines entièrement réaménagé. Il constitue également un lieu d'élection pour les festivals d'été.  
14, Bld Louis Blanc -  
Tél : 04 67 60.06.70.

## LES ENDROITS OU L'ON FAIT SES PREMIERS PAS

- Crèche Les 7 Nains**  
Crèche collective municipale (43 enfants) de 2 mois à 3 ans. Ouverte de 7h30 à 18h30. 2, impasse de la Petite Corratierie -  
Tél : 04 67 60 30 67.
- Crèche Sophie-Lagrèze**  
Crèche collective municipale (65 enfants) de 2 mois à 3 ans. Ouverte de 7h30 à 18h30. 8, rue Jacques Draparnaud -  
Tél : 04 67 92 24 66.
- Crèche Les Edelweiss**  
Crèche collective municipale (52 enfants) de 1 mois à 3 ans. Ouverte de 7h30 à 18h30.  
21, rue du Général Riu - Tél : 04 67 64 08 11.
- Halte-garderie La Coupole**  
20 places. Accueil à la demi-journée des enfants de 3 mois à cinq ans.  
271, rue Léon Blum - Tél : 04 67 64 06 62.
- Halte-garderie La Maison des Enfants**  
25 places. Journée continue du lundi au vendredi de 8h à 18h.  
20 places en demi-journée de 8h à 12h15 et 13h45 à 18h.  
1, rue Embouque d'Or - Tél : 04 67 60 71 93.

## LES ENDROITS OU IL FAIT BON S'AMUSER

- Centre de loisirs Le Relais des Enfants**  
Centre de loisirs pour les enfants de 6 à 14 ans. Ouvert le mercredi de 8h30 à 19 heures, le samedi de 14h à 19 heures. Les mardis, jeudis, vendredis de 16 heures à 19h30. 1, rue Embouque d'Or -  
Tél : 04 67 66 21 30.
- Centre de loisirs La Fontaine**  
Géré par l'association Eveil en Mouvement. Pour les deux ans et demi à six ans, de 7h50 à 18h00, les mercredis et vacances scolaires. Ecole maternelle La Fontaine. 27, quai des Tanneurs - Tél : 04 67 79 17 67.
- Centre de loisirs La Gerbe**  
Pour les 6 à 12 ans, de 8 heures à 18 heures, les mercredis et vacances scolaires. 19, rue Chaptal - Tél : 04 67 92 56 63.
- Centre de loisirs Mission franciscaine**  
Pour les 6 à 12 ans, les mercredis et vacances scolaires.  
Rue Sainte-Ursule - Tél : 04 67 66 33 92.

## ET ENCORE

- Hôtel de Ville**  
Ouvert au public pour les formalités administratives du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. 1, place Francis-Ponge -  
Tél : 04 67 34 70 00
- Pavillon de l'Hôtel de Ville**  
Salle municipale  
Esplanade Charles de Gaulle
- Salle Pétrarque**  
Salle de réunions et de conférences ouverte aux associations.  
2 Place Petrarque - Tel : 04 67 60 41 38
- Salle Guillaume de Nogaret**  
Salle de réunion pour les associations  
rue Gouan - Tel 04 67 52 59 42
- Poste de Police Nationale**  
Afin de lutter plus efficacement contre la petite délinquance, et renforcer la sécurité en centre-ville, un commissariat de la Police Nationale est installé en rez-de-chaussée de l'Opéra-Comédie.  
Boulevard Victor-Hugo - Tél : 04 67 22 79 73
- Poste de Police Municipale**  
Du lundi au vendredi de 7h à 21h et le samedi de 8h15 à 19h. Central Antigone Mairie, 1, place Francis-Ponge -  
Tél : 04 67 34 71 00
- Salle Saint Ravy**  
Salle d'exposition ouverte de 13h à 18h du mardi au dimanche.  
Place Saint Ravy Tel : 04 67 60 82 42.

## LES ENDROITS OU L'ON PARTAGE LA SOLIDARITE

- Logement social**  
La Ville et l'OPAC ont engagé des opérations de réhabilitation dans le centre historique afin d'offrir des logements sociaux de qualité dans un environnement agréable. OPAC - Tél : 04 67 22 91 00
- OPAH Sainte Anne**  
Dans le cadre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat, 150 logements ont été réhabilités dans le quartier Ste Anne.
- OPAH Gambetta-Figuerolles**  
Terminée en décembre 1996, cette opération a permis de réhabiliter de nombreux logements.
- Résidence Foyer Montpelliéret**  
Rue Fabre - Tél : 04 67 66 14 98.
- Centre communal d'action sociale (CCAS)**  
Services d'aide au maintien à domicile des personnes âgées, relation avec les personnes handicapées, aides aux personnes en difficulté.  
2, rue Montpelliéret - Tél : 04 67 14 57 57.
- La Maison des Tiers-Mondes**  
Cet espace, aménagé dans une ancienne école de la ville, permet aux associations de solidarité avec le Tiers Monde de travailler ensemble, efficacement.  
27, Bld Louis Blanc - Tél : 04 67 72 12 03
- Mission Locale d'Insertion (M.L.I.)**  
Elle est chargée de l'accueil, de l'orientation et de la mise en oeuvre de projets d'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes en difficulté. Echelles de la Ville -  
Place Paul Bec - Tél : 04 99 52 69 29

## LES ENDROITS OU IL FAIT BON FLANER

- Rues piétonnes**  
Rue de la Loge, Grand'Rue Jean-Moulin, Vaneau, Boussairolles, Verdun, Maguelone, rue Aiguillière... Tout le plaisir de flâner et de faire des courses en toute tranquillité autour de la place de la Comédie.
- Place Saint-Roch**  
Un quartier historique réaménagé en 1994.
- Place Sainte-Anne**  
Un lieu vivant autour de l'église (Carré Ste-Anne, Conservatoire de musique, ...)
- Place de la Canourgue**  
Un haut lieu du patrimoine montpelliérais remis en valeur en 1992.
- Jardins du Corum**  
Un nouvel espace vert aménagé au coeur de ville.
- Champ de Mars**  
Un jardin à l'anglaise, dessiné en 1898, rafraîchi par un bassin et une cascade, et agrémenté d'élégants jeux d'enfants en bois.
- Square Planchon**  
Créé par Büllher, c'est un témoin historique de l'art du paysage du XIXème siècle. Il est aujourd'hui entièrement réhabilité.
- L'Esplanade**  
Ponctuée par deux grandes fontaines circulaires, l'Esplanade est le trait d'union entre la Comédie et le Corum.
- Place Royale du Peyrou**  
Point culminant de la ville, c'est un superbe jardin à la française et un précieux élément de notre patrimoine historique, architectural et végétal.
- Square de la Tour des Pins**  
L'un des plus anciens jardins de Montpellier réaménagé en 1995.
- Jardin des Plantes**  
Le plus ancien et un des plus beaux jardins botaniques français, a fêté en 1993 son 4ème centenaire. Classé parmi les monuments historiques nationaux, c'est un havre de paix et un magnifique espace boisé qui offre une végétation exceptionnelle.

## Réunions dans les quartiers

- 7e canton**  
MPT J.Ricôme  
6 novembre - 18h30
- 8e canton**  
MPT M.Pagnol  
13 novembre - 18h30
- 10e canton**  
MPT M.Curie  
20 novembre - 18h30
- 9e canton**  
MPT Léo.Lagrange  
27 novembre - 18h30

## Expositions dans les quartiers (de 10h à 18h)

- 7e canton**  
MPT J.Ricôme  
du 2 au 6 novembre.
- 8e canton**  
MPT M.Pagnol  
du 9 au 13 novembre.
- 10e canton**  
MPT M.Curie  
du 16 au 20 novembre.
- 9e canton**  
MPT Léo.Lagrange  
du 23 au 27 novembre.

## Encombrants :

débarassez vous gratuitement de vos encombrants en téléphonant au

**04 99 52 86 87**

Un canapé trop vieux, une télé morte, une machine à laver hors course, il y a des moments dans la vie où l'on se retrouve bien encombré dans sa maison. Pas de panique! Rouge de honte ou l'air bravache ne sortez pas vos encombrants n'importe comment, n'importe quand et n'importe où, Alertez le Service des encombrants de Montpellier. C'est facile, il suffit de téléphoner du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 au : 04 99 52 86 87 pour prendre rendez-vous.

La collecte des encombrants réservé aux particuliers, fonctionne 7 jours / 7 gratuitement suivant un découpage en secteurs et débarasse tous les objets (sauf les végétaux, les gravats, la fonte et les produits chimiques), pour un volume total de 2 m3. La veille du rendez-vous sortez le soir votre encombrant sur le trottoir.

# Montpellier au Quotidien : une commission sur le terrain

Plusieurs fois par semaine, Serge Fleurence, vice-président de la commission, accompagné de responsables des services techniques de la ville, rencontre les Montpelliérains dans leur quartier. Suivons l'une de ces visites :

Premier rendez-vous matinal pour Serge Fleurence et un technicien responsable de la voirie, rue de Bari, à l'antenne Opac de la Paillade. M Puerto le directeur emmène les membres de la commission devant le Neptune, où par temps de pluies fortes l'eau s'accumule et inonde les garages des résidents. A problème simple, solution rapide : les services de la voirie mettront un enrobé en hauteur qui détournera l'eau.

Les garages seront désormais au sec. Deuxième problème, plus complexe celui-là. Un trottoir de la rue de Saragosse sert de piste de circuit à quelques jeunes à mobylettes et crée de ce fait une nuisance sonore très désagréable pour les riverains et un risque d'accident avec un piéton.

A ce problème, du à l'irresponsabilité et à l'incivisme de certains, il est difficile de porter une réponse technique. Le trottoir en effet ne peut être barré pour être accessible aux véhicules de secours, aux poussettes des mamans et aux voitures des personnes handicapées.

La seule réponse possible passe par une prise conscience des jeunes et de leurs familles et ...une vigilance plus répressive de la police.



Grâce au tourniquet, le square du Mas de la Paillade retrouve sa sérénité.

C'est au parking du stade municipal de la Mosson-Mondial 98 qu'a lieu le prochain rendez-vous de Serge Fleurence avec Messieurs Corre et Gilland respectivement président et membre actif de l'association «Habiter et Travailler à la Paillade» (HTP). Sur le parking quasiment désert, une voiture volée et emboutie s'apprête à être enlevée, de nombreuses taches d'huile témoignent de vidanges sauvages. «Le soir, le parking sert souvent de piste de gymkhanas ou de lieu de rassemblement pour les méchouis, cela pose des problèmes de sécurité et des nuisances quant à la pro-

preté» se plaignent les deux responsables de l'association HTP. Un système de fermeture permettra de résoudre le problème et le parking sera complètement accessible les jours de marché et de matchs. Pendant que se solutionne le problème sur le parking, une dame passe et interpelle M Corre et M Fleurence «N'oubliez pas de changer l'ampoule du lampadaire !» «Mais chère madame; c'est fait depuis hier» lui fut-il répondu dans un grand sourire.

Satisfaction évidente de la dame, satisfaction de Serge Fleurence concernant le joli square du Mas de la Paillade mitoyen de la Maison pour Tous qui redevient un havre de paix et de verdure, depuis qu'un tourniquet a été installé aux entrées interdisant l'accès aux deux roues.

rangée de gléditchias avenue du Petit Train. Une solution rapide sera mise en place mettant en oeuvre un débroussaillage et un repentage avec du tout-venant. Un problème de circulation automobile se pose car de trop nombreux automobilistes, malgré une signalisation explicite, s'obstinent à prendre en sens



Le talus de l'Av. du Petit Train sera remodelé et débroussaillé à la satisfaction de M. Spagnolo et Mme Castanier, membres de l'association des habitants de l'Av. Charles Perrault.

La commission renforcée d'un responsable du service des espaces verts se rend à l'invitation de l'association des habitants de l'avenue Charles Perrault et de son président un ex-joueur de rugby M Spagnolo. Celui-ci se plaint de l'état d'un délaissé bordé d'une

interdit, la rue du Moulin des 7 Cans, pour rejoindre plus rapidement le chemin de Moularès.

«L'inconscience, l'incivisme, et le non respect du Code de la Route de quelque uns sont facteurs de dangers et de désagrément pour tous» se désole Serge Fleurence.

«Montpellier au quotidien fait et fera tout pour simplifier la vie des Montpelliérains, c'est un vrai service public, mais la commission a des limites, celles de la bonne volonté et du respect de la vie communautaire pour lesquels nous sommes désarmés».



Parking du stade de la Mosson-Mondial 98, MM. Gilland, Corre et Fleurence rassurent la riveraine : le lampadaire est déjà réparé.

**Le lampadaire**  
près de chez vous  
**est grillé ?**  
**on arrive**  
Montpellier tout à vous  
**04 67 34 07 07**  
Donnez-nous un coup de fil si quelque chose ne va pas.

**Votre rue**  
vient d'être  
**méchamment taguée ?**  
**on arrive**  
Montpellier tout à vous  
**04 67 34 07 07**  
Donnez-nous un coup de fil si quelque chose ne va pas.

**Une fuite d'eau**  
près de chez vous ?  
**on arrive**  
Montpellier tout à vous  
**04 67 34 07 07**  
Donnez-nous un coup de fil si quelque chose ne va pas.

Les Montpelliérains peuvent appeler le 04 67 34 07 07 pour signaler la panne d'un lampadaire, un dysfonctionnement du jalonnement, une fuite d'eau dans la rue, une invasion de tags... Ils peuvent aussi poser leurs problèmes par écrit à l'adresse de M. Serge Fleurence, Commission Montpellier au Quotidien, Hôtel de Ville de Montpellier, 1, place Francis Ponge 34064, ou assister aux réunions mensuelles de la commission à l'Hôtel de Ville.